

Lévis

6211-04-004

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. QUSSAÏ SAMAK, président
M. JEAN PARÉ, commissaire
M. JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE TENUE
PAR LA COMMISSION DU BAPE ET LA COMMISSION D'EXAMEN CONJOINT
SUR LE PROJET D'IMPLANTATION
DU TERMINAL MÉTHANIER RABASKA ET DES INFRASTRUCTURES CONNEXES
PAR LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RABASKA**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 4

Séance tenue le 31 janvier 2007 à 13 h 30
Domaine Franco
555, route Campagna
Saint-Henri

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 31 JANVIER 2007
 SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
 PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
 VISION DÉVELOPPEMENT DURABLE..... 1
 M. Benoît Gauthier
 M. Serge Vachon
 Mme LISE THIBAUT..... 13
 DÉMOCRATIE LÉVIS..... 23
 M. Robert Maranda
 Mme Ann Jeffrey
 M. Simon Théberge
 M. MARCEL GAUDREAU..... 32
 HONCO..... 37
 M. Paul Lacasse
 Mme Vicky Lacasse
 M. Réal Chamberland
 JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC..... 42
 M. Bruno Salvail
 M. BENOÎT BOUFFARD..... 46
 M. RAYMOND THERRIEN..... 51
 DROIT DE RECTIFICATION
 M. GLENN KELLY..... 56
 Mme LISE THIBAUT..... 57

SÉANCE DU 31 JANVIER 2007
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
VISION DÉVELOPPEMENT DURABLE

5

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors bonjour mesdames et messieurs, je vous invite à prendre place, on reprend.

10

Alors avant d'inviter le prochain participant selon l'horaire que nous avons, j'aimerais souligner avec plaisir la présence parmi nous, cet après-midi, de monsieur Jean-Claude Bouchard, le président de l'Agence canadienne de l'évaluation environnementale. Alors bienvenue monsieur le Président!

15

J'invite maintenant Vision Développement Durable, monsieur Gauthier et monsieur Vachon.

Bonjour messieurs, on vous écoute.

20

PAR M. BENOÎT GAUTHIER:

Alors merci monsieur le Président, merci à la Commission de nous donner l'opportunité de donner notre point de vue sur un sujet d'importance régionale et de tenter de répondre, est-ce que c'est durable ou non durable, un tel projet.

25

Je suis accompagné de monsieur Serge Vachon, qui est vice-président de Vision Développement Durable, et président de Planethik, qui est un organisme spécialisé dans le multimédia et la durabilité.

30

Et puis moi-même, j'ai fait mon doctorat sur le Saint-Laurent, en 76, et j'ai travaillé au Conseil de la conservation et de l'environnement, où j'ai rédigé près d'une quarantaine de documents ou d'avis suite à des audiences publiques, parce que le Conseil étant l'ancêtre du BAPE à cette époque-là, donc j'ai travaillé là et ensuite, j'ai été secrétaire de la Table ronde sur l'environnement et l'économie, trois (3) ans conseiller au ministre sur l'Environnement et le Développement durable, et en 93, j'avais le mandat de trouver comment fonctionnait le concept du développement durable.

35

PAR LE PRÉSIDENT:

40

La Table ronde québécoise, qui n'existe plus?

PAR M. BENOÎT GAUTHIER:

Oui, la Table ronde québécoise qui a été abolie en 94.

45

Donc j'avais le mandat, en 93, de voir comment le concept fonctionnait sur le développement durable, et étant fonctionnaire, on n'a pas joué sur les tribunes publiques, mais j'ai coordonné la Convention sur la diversité biologique pendant une douzaine d'années, et tout ce qu'on a trouvé a été au bénéfice souvent des ministères, et il y avait une quinzaine de ministères et on coordonnait six cents (600) projets qui étaient à l'intérieur de cette Convention sur la diversité biologique.

50

Et le bilan qu'on faisait, ça a commencé en 93, cette coordination-là, et en l'an 2000, on faisait le bilan suivant, qui était le même bilan qui était allé chez l'international, c'est à savoir qu'on n'arrivait pas à savoir quand un projet était durable ou non durable.

55

Donc à partir de l'an 2000, on a mis la réflexion sur cette dimension-là. En 2004, on a réussi à publier des articles scientifiques pour montrer comment on pouvait arriver à voir si un dossier pouvait être durable ou pas.

60

Donc là, je vous livre un peu une application de cette réflexion. Évidemment, on met pas la même énergie que le Bureau des audiences publiques peut mettre, on y va avec nos moyens, et puis là, à la retraite, les ressources sont différentes, mettons. Mais quand même, la réflexion, elle est applicable à des dossiers de toute ampleur et de toute nature maintenant, chose qu'avant, on était pris dans des biais environnementaux, et on n'arrivait pas à sortir vers les dossiers économiques ou vers les dossiers sociaux.

65

Mais maintenant, avec la réflexion qu'on a pu faire, quel que soit le dossier, son envergure, on peut y arriver en autant que l'information arrive à point et est adéquate.

70

Donc c'est ce qu'on va vous montrer dans l'exercice qui est ici.

PAR LE PRÉSIDENT:

Évidemment, on a lu le mémoire, alors soulignez les points saillants, ça nous permettrait d'avoir un échange avec vous.

75

PAR M. BENOÎT GAUTHIER:

OK. L'objectif du mémoire, c'est de montrer comment les avancées conceptuelles nous permettent maintenant de l'appliquer à un terminal méthanier de Lévis.

80

Suivant! Alors ce qu'on a réalisé en l'an 2000, et on le savait avant parce qu'on était incapable de l'appliquer au gouvernement, c'est que le concept initial du développement durable,

85 même s'il est immensément populaire, était incomplet et rendait difficile l'élaboration d'outils pratiques pour mesurer la durabilité.

Alors on sait que le concept est né en 1980, il a été relancé à grand succès par la Commission Brundtland, et le premier paragraphe nous donne la définition que tout le monde répète ad nauseam, mais il y a une deuxième en bas qui insiste sur l'harmonie, dans le document Brundtland, on en parle trois (3) fois de cette harmonie-là, mais petit à petit, comme le focus se fait sur la première, la deuxième s'estompe, et puis tous les mots sont importants parce qu'il y en a si peu de mots, alors disons qu'on insiste pour montrer que l'harmonie est au centre aussi de la réflexion Brundtland.

95 Suivant! On doit à deux (2) Canadiens, un de Colombie-Britannique et un autre de Montréal, d'avoir illustré cette définition Brundtland par trois (3) anneaux qui est très très connue, mais avec la définition Brundtland, les trois (3) anneaux, on n'arrivait pas à passer à la pratique, même si on questionnait les auteurs.

100 Suivant! Alors en 2004, ce qui a été publié, c'est qu'on s'est rendu compte que les trois (3) anneaux, sans un cercle autour, il y en avait pas la qualité pour les gestionnaires; en mettant un cercle, on a débloqué cette réflexion-là.

105 Alors suivant! Comment ça fonctionne, ici on a pris un exemple un peu plus populaire, pour montrer l'unité que ça donne, vous avez les trois (3) mousquetaires, et on a mis le développement durable, c'est une synthèse de l'aboutissement de cette réflexion-là par une image simple, vous avez les trois (3) mousquetaires et puis on voit autour la possibilité d'installer d'Artagnan.

110 Tout le monde sait que quand d'Artagnan n'est pas là, la capacité de nos trois (3) héros est pas la même; quand d'Artagnan intervient, bien, il met ensemble, dans le cas ici, on voit Porthos, il a été l'initiateur d'une idée quelconque, Athos est pas d'accord, Aramis avec le plus ou moins est ambivalent, et d'Artagnan, je pense que sa cause était très noble, alors il les fait intervenir pour arriver à les mettre ensemble, atteindre l'harmonie et les rendre invincibles.

115 Donc la suivante! Alors comment ça se passe maintenant dans la vraie vie ou ce qui a été quand même une certaine vie, alors qu'est-ce qu'on vit, c'est l'harmonie dans cette unité, dans cette grande unité, dans ce grand cercle.

120 Suivante! Alors on voit encore que les trois (3) pôles s'installent, et puis la constance, donc on arrive à un concept qui est passe-partout.

125 Suivante! Et ça nous donne une équation, maintenant, alors qu'avant, on était incapable, en tout cas tous les spécialistes qu'on a questionnés sur la planète et au Québec, tant aux universités qu'ailleurs, ils arrivaient pas à nous permettre de cerner, maintenant on arrive à cerner dans une équation.

130 Alors cette équation de l'unité du développement durable se présente comme ceci. Donc il fallait s'y attendre, développement durable, environnement, économie, société, plus la constance. C'est cette constance-là qu'on a ajoutée, et ça nous donne l'équation complète du développement durable.

135 Suivante! Donc pour le calculer, quelle que soit la grosseur des cercles, parce que souvent les objections disent, oui mais il y a des petits cercles et des gros cercles, et puis tout ça, quand on met tout ça en pourcentage, bien, on se débarrasse de ces notions-là.

140 Alors l'unité ou le cent pour cent (100 %) de développement durable, dans une situation optimale, c'est cent pour cent (100 %) de l'environnement, cent pour cent (100 %) de l'économie, cent pour cent (100 %) de la société. C'est divisé par trois (3). Plus le cent pour cent (100 %) de la constance, c'est divisé par deux (2). Ici, on a l'entièreté.

Alors avec cette équation-là, ce bagage-là qui peut vraiment être plus long, on vous fait grâce de bien des parties, on peut maintenant aborder un dossier.

145 Ici, c'est le projet de terminal méthanier à Lévis. C'est un projet projeté, l'organisme responsable, parce qu'on n'a pas toute l'expertise et on est sollicité régulièrement, donc si l'organisme a une bonne expertise et si c'est un organisme environnemental régional de Québec et de la rive sud, qui a été un interlocuteur de première force, mais dans notre mémoire, on explique aussi qu'il y avait un organisme national qui nous avait alimentés au départ.

150 Donc voilà le répondant. Qu'est-ce qu'il faut identifier au départ sur cette fiche, c'est un dossier économique, de plus un dossier à saveur environnementale, et c'est la société qui va être en mesure d'infléchir ce dossier-là. La constance a les trois (3) attributs, en ce qui nous concerne.

155 L'étape suivante, comme c'est un dossier majeur, des fois on se contente de remplir la fiche avec son approche, ça prend moins de vingt (20) minutes, mais dans les dossiers de si grande ampleur, il faut remplir des cahiers, alors ici, c'est un exercice qui se fait avec un cahier plus élaboré, où là on va définir qu'est-ce que l'environnement, on va définir les composantes et aussi, on va avoir à définir qu'est-ce qu'on entend par excellent.

160 Donc ici, on va aller voir les mots clés, alors souvent l'environnement, il s'est approprié toutes sortes de choses depuis vingt-cinq (25) ou trente (30) ans que ça fonctionne, la société aussi, alors on prend bien le temps de définir qu'est-ce qu'on entend par environnement, milieu maritime et estuarien, conditions environnementales sur les propriétés de l'entreprise, quelque un kilomètre (1 km) probablement, environnement terrestre et insulaire de proximité, moins de cinq kilomètres (5 km), et les risques d'accidents maritimes et technologiques.

165 Donc on essaie d'avoir les mots clés qui vont accueillir tout l'environnement de proximité ou plus loin. Et pour l'économie, on fait la même chose, ça concerne souvent la production, la

commercialisation, la consommation, les profits que ça va entraîner et les effets négatifs qu'il peut y avoir.

175 La société, eh bien, on fait la même chose, quels sont les intervenants humains qui vont intervenir dans ce dossier-là de façon directe. Alors vous avez les publics, résidents ou groupes de pression, usagers du Saint-Laurent, consultants et employés, directeur général ou chargé de projet. Et la constance qui était plus nouvelle, eh bien dans la constance, on retrouve le besoin, le mandat.

180 S'il y a pas de mandat, habituellement, les projets, ça lève pas. Consortium privé, dans ce cas-là, c'est le promoteur ou des fois des conseils d'administration.

185 Et puis la capacité d'intégrer ce besoin, ce mandat avec les trois (3) pôles qui revient au promoteur, qui revient aux municipalités, gouvernements provincial et fédéral, et bien sûr qui revient au BAPE. Il y a le mandat d'intégrer harmonieusement cet ensemble-là.

190 Suivante! Alors l'autre étape, on n'est pas revenu à la fiche, mais restons où on en est, l'autre étape, c'est de définir, pour l'environnement, qu'est-ce qui serait excellent, qu'est-ce qui serait remarquable, qu'est-ce qui serait satisfaisant, qu'est-ce qui serait passable, qu'est-ce qui serait insatisfaisant et qu'est-ce qui serait mauvais et qu'est-ce qui serait catastrophique.

195 Comme ça, on fait pas un focus sur un point, on fait un focus sur l'ensemble des facettes d'un aspect qui est soulevé. Alors une fois qu'on a bien décrit, avec les intervenants avec lesquels on discute, qu'est-ce qui est excellent à la catastrophe, là on dit, maintenant dans le dossier en question, où est-ce qu'il se situe sur cette échelle-là qualitative.

200 Suivante! Alors l'exercice a été fait dans le mémoire pour tous les niveaux, et puis ici, c'est le résultat, une fois qu'on a cette graduation-là, eh bien pour la société, on arrive à dire que ce serait mauvais pour les raisons ici, mais en comparaison avec les raisons qui sont énoncées pour ce qui serait excellent, catastrophique.

205 Alors un projet qui est accepté par trente-six (36 %) à quarante-cinq pour cent (45 %) des résidents, tant usagers régionaux que locaux, dans ce pourcentage-là, on a accordé cinquante pour cent (50 %) à l'appréciation que les locaux en font, c'est-à-dire à moins de cinq kilomètres (5 km) du projet, et cinquante pour cent (50 %) à ceux qui étaient plus loin que cinq kilomètres (5 km).

210 Alors ça oblige un changement drastique de la vocation du territoire, qui va affecter bon nombre de citoyens. Risques de délocalisation des résidents, et le projet représente des risques majeurs pour le voisinage, un peu plus loin que les résidents.

En ce qui concerne l'économie, bien, ce qu'on en sait, vous en avez entendu aussi, mais ça se resynthétise en très peu de mots, on arrive à passable.

215 Le nombre d'emplois directs est dans la classe de cinquante (50) à cent (100), plus
autour de cinquante (50), c'est ce qu'on entend régulièrement, qui est très limité en phase
d'exploitation donc.

220 Les redevances annuelles sont de sept millions (7 M\$), qui vont être indexées. Le solde
net des redevances est faible, finalement, s'intègre plus ou moins aux activités industrielles ou
commerciales existantes. Les effets d'entraînement sont très réduits pour les entreprises
nouvelles, et les impacts sont négatifs sur les activités touristiques et maritimes.

225 Pour l'environnement. Alors encore là, pour l'environnement, on voit que les trois (3)
premières classes, pour ceux qui ont lu le mémoire, c'était lorsqu'on était au nord-est des
Escoumins.

230 Aussitôt qu'on dépasse Les Escoumins, eh bien, des Escoumins à aller jusqu'au seuil du
Saguenay, c'est à peu près trente kilomètres (30 km), à la hauteur de Cacouna, première classe.
Un autre, c'est de ce seuil-là jusqu'à l'île aux Coudres, c'est-à-dire de trente kilomètres (30 km)
des Escoumins à cent kilomètres (100 km), cent trente kilomètres (130 km) c'est-à-dire, et de
cent trente kilomètres (130 km) à la pointe de Lévis, ce qui veut dire deux cent trente kilomètres
(230 km), c'est une autre catégorie.

235 Passer deux cent trente kilomètres (230 km), passer la pointe de Lévis, ça aurait donné
catastrophique!

240 Donc ici, on arrive à mauvais pour navigation au sud-ouest des Escoumins à la distance
entre cent trente (130 km) et deux cent trente kilomètres (230 km), on est autour probablement
de deux cent vingt-cinq kilomètres (225 km) des Escoumins.

245 Port en eau libre inaccessible pour de multiples périodes, circulation maritime dense,
interruption – ça c'est toujours comparé aux autres parties du Saint-Laurent – interruption de la
navigation commerciale requise en faveur du navire méthanier. Zone d'approche pour accoster
est fort complexe; un bassin d'évitage inexistant, absence d'installations portuaires et
industrielles. Les résidents sont entre un (1 km) et un point cinq kilomètre (1,5 km).

250 Dans la catégorie excellence, c'est plus de cinq kilomètres (5 km). Dans la catégorie
catastrophique, c'est moins d'un kilomètre (1 km). Donc les résidents sont à un point cinq
(1,5 km) du terminal.

Occasionne un accroissement de la consommation du gaz au détriment de l'électricité ou
d'autres sources non polluantes.

255 Plusieurs paramètres environnementaux ne sont pas respectés. Proximité d'un
arrondissement culturel national, dans ce cas-là c'est l'île d'Orléans. Détruit l'environnement
naturel sur de bonnes superficies. Transforme la majeure partie du paysage.

Étude des dangers incomplète et mesures de sécurité difficilement applicables.

260 En ce qui concerne la constance, on arrive à insatisfaisante, à l'heure actuelle. Absence de politique énergétique ou de planification nationale des installations industrialo-portuaires.

265 Projet qui contribue à augmenter l'offre d'énergie fossile au Québec et au niveau continental, et certaines orientations politiques sont énoncées avant la tenue des audiences publiques.

270 Alors si on met ces résultats-là, qualitatifs, qu'on a obtenus, on les met dans l'équation, on arrive, pour l'environnement, ça donne vingt-sept pour cent (27 %); pour l'économie, cinquante-sept pour cent (57 %); pour la société, vingt-sept pour cent (27 %). Alors divisé par trois (3), et puis on ajoute la constance, quarante-deux (42 %), qui fait que ça nous donne autour de trente-neuf virgule cinq pour cent (39,5 %) d'évaluation de est-ce que c'est durable ou pas durable. Divisé par deux (2), bien sûr.

275 Alors ceci dit, si on se resitue en l'an 2000 ou à partir de 2004, on peut dire maintenant, par rapport au concept d'origine, qu'il est maintenant aisé de poursuivre une démarche globale, synthétique et peu coûteuse, finalement, pour mesurer ultimement la durabilité de tout projet, et ainsi fournir une réponse quant au projet de terminal méthanier, à l'heure actuelle, à savoir que celui-ci est perçu comme non durable.

280 Je dois quand même ajouter une petite phrase à la fin, qui est dans notre communiqué de presse, parce qu'il faut montrer le contexte davantage comment ça a été réalisé, alors ça dit ceci, c'est que:

285 "On est conscient que les intervenants régionaux, qui ont fait la demande à Vision Développement Durable de procéder à une évaluation régionale de la durabilité, s'identifient davantage au pôle société et à celui de l'environnement. Aussi, nous croyons que les audiences conjointes tenues par le Bureau des audiences publiques du Québec s'avèrent requises pour confirmer pleinement le résultat de cette évaluation globale et pour suggérer des alternatives en ce qui a trait notamment à la relocalisation industrialo-portuaire d'un tel terminal méthanier."

290 Alors voilà!

PAR LE PRÉSIDENT:

295 Alors merci beaucoup, monsieur Gauthier.

Est-ce que ce serait légitime de dire que nonobstant l'effort fort louable de systématiser la pondération, etc. et d'essayer de quantifier un chiffre pour avoir un débat, c'est certainement utile de systématiser l'approche comme ça, mais est-ce qu'il serait légitime aussi de conclure que si

300 on donne le même schéma, les mêmes équations à d'autres groupes, on se retrouverait avec un autre score.

305 Parce que par exemple, ce qui sous-tend le score alloué à chaque point ou la pondération allouée à chaque point, quand vous dites par exemple que l'environnement naturel est perturbé, destruction de l'environnement naturel sur de grandes superficies, il y en a d'autres qui vont juger la destruction en question comme étant beaucoup moins importante.

Autrement dit, le schéma retient toujours, et c'est tout à fait normal j'imagine, l'élément qu'on dit en anglais "it is high of the holder", dans une certaine mesure.

310 Est-ce que vous êtes d'accord avec ça ou pas.

PAR M. BENOÎT GAUTHIER:

315 Disons que je reprendrai pas votre expression anglaise, mais je vais reprendre votre interrogation de base. En général, parce que depuis 2004, on est en phase application ou test, au début, et puis on se rend compte que ça permet, ce questionnaire-là, de faire le focus pour les intervenants.

320 Parce que souvent, il y a un mélange, qu'est-ce que l'environnement, l'environnement, on met tout dedans, l'environnement, et puis qu'est-ce que c'est l'économie.

325 Donc ça fait un certain ménage à un bon niveau, OK pour ça. Ensuite, il y a l'appréciation, les gens, non pas sur un aspect et puis ils partent sur ça, ils sont obligés eux-mêmes de s'autoévaluer, de faire une première objectivation de leurs affaires, parce qu'ils vont dire, oui mais ce serait quoi qui serait excellent pour moi. Parce que des fois, ils vont se braquer sur c'est mauvais, c'est mauvais. Donc il y a un cheminement qui se fait pour ça.

330 Après ça, il y a une évaluation. Est-ce que l'évaluation serait différente à tous les interlocuteurs. On s'est rendu compte que c'est sûr que plus on est haut dans la hiérarchie soit du projet, plus toute l'information est là, à savoir l'information économique est assez semblable, l'information sociale, l'information environnementale, et plus ça stabilise l'information.

335 Ceux qui ont peu d'information, ou qui sont au bout de la chaîne, qui n'en ont pas entendu parler, c'est sûr que leur opinion confrontée à une autre risque d'être très aléatoire.

Prenons l'exemple ici, c'est que si le même processus est repris par le Bureau d'audiences publiques, donc on est au haut du processus, à ce moment-là c'est sûr qu'il y a moins de fluctuation dans les interprétations.

340 Donc c'est un outil qui est fait pour les planificateurs de haut niveau d'entreprise, près du
niveau de la décision; alors à ce niveau-là, ça peut être contestable mais c'est transparent. Étant
transparent, il peut toujours y avoir des bonifications.

PAR LE PRÉSIDENT:

345 Alors la méthode, c'est très rationnel, ce que vous proposez.

 La question que je pose, et pour les besoins de la transcription, quand j'ai utilisé le terme
"it is high of the holder", ça veut dire en français c'est selon le point de vue de l'observateur, ses
350 croyances préétablies, ses propensions, etc., etc., etc., pour terminer le bout anglais.

 Mais je reprends encore un autre exemple plus pertinent au contexte énergétique. Vous
allouez un certain score par rapport à votre conclusion que ça augmente la consommation de
combustible fossile au Québec, mais ce serait tout à fait légitime aussi de faire la lecture
355 suivante, étant donné que les émissions de gaz à effet de serre sont réputées être un problème
universel, par les liens présumés entre ces émissions et le climat, s'il y a une petite augmentation
au Québec mais globalement, l'effet agrégé du projet est à l'effet d'une baisse à l'échelle du
continent ou à l'échelle de la planète, bien, on va donner un score très différent. Vous voyez ce
que je veux dire, là.

360 Et la systématisation que vous proposez, qui est tout à fait utile, dépend toujours, au bout
du compte, tout compte fait, d'un certain élément de jugement qu'on apporte. Voilà, c'est ça que
je voulais dire.

365 **PAR M. BENOÎT GAUTHIER:**

 Vous avez en partie raison, c'est-à-dire que le jugement, même la Commission va être
obligée d'exercer son jugement.

370 **PAR LE PRÉSIDENT:**

 Bien sûr.

PAR M. BENOÎT GAUTHIER:

375 Bon. Mais en ce qui concerne l'exemple que vous avez pris sur les changements
climatiques, à l'heure actuelle, le Québec excède, à l'heure actuelle, ses émissions, l'Amérique
du Nord excède ses émissions, les pays occidentaux excèdent leurs émissions, et puis on
pourrait dire même, la planète excède ses émissions.

380 Alors je pense que même, on a mis notre score trop haut. On est dans une situation,
lorsqu'on sort de la Commission ici, ce qu'on entend, c'est bien plus peut-être que c'est demain

385

que les spécialistes mondiaux vont faire le point. Bien, ils vont juste mettre la coche plus bas, ils vont dire, il est pas minuit moins une (0 h -01), il est minuit et quart (0 h ¼), dans le domaine des changements climatiques.

390

Donc ça s'adonne que le dossier que vous avez, c'est un dossier de changements climatiques. Alors ça va être important de savoir où est-ce que la Commission met sa barre. Vous le ferez quantitativement, objectivement ou suggestivement, mais il faudrait que ce soit harmonieux, je pense, dans ce qui se passe au niveau planétaire, au niveau continental.

Donc c'est un gros gros défi, quand est-ce qu'on commence à ralentir le processus.

395

PAR LE PRÉSIDENT:

Compris.

Monsieur Waaub, allez-y.

400

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

405

Donc en effet, l'utilisation de la méthodologie a le gros avantage d'être transparent puisque tout est défini clairement, mais évidemment, on peut s'interroger sur la nature des définitions que vous proposez, et bon, je prendrais un exemple, c'est dans le volet économie, page 27.

410

En fait, la définition par exemple dit: nombre d'emplois directs, redevances, etc., solde net de redevances. Et en fait, d'avoir cumulé, on pourrait dire, plusieurs éléments d'évaluation, qui se retrouvent pas nécessairement dans cette combinaison-là, pose peut-être un petit problème d'évaluation, dans le sens, qu'est-ce que vous faites s'il y a deux cent cinquante (250) emplois et cinq millions (5 M\$) de redevances et donc, les classes ne sont plus définies de façon homogène.

415

PAR M. BENOÎT GAUTHIER:

Pour répondre à ça, l'aspect économique, d'abord on est parti de la définition très classique, de la définition du dictionnaire qui nous dit, l'économie, c'est la production, commercialisation, consommation.

420

La difficulté, après ça, c'est de la transposer dans des cas particuliers.

425

PAR LE PRÉSIDENT:

Les classer.

PAR M. BENOÎT GAUTHIER:

Ici, on les a transposés en mettant au complet, mais on n'a pas utilisé tous les mots qui étaient là.

430

On s'est dit, si en cours de route, on est mieux de partir avec la transposition complète, donc vous avez à peu près tous les mots clés qu'on peut rencontrer dans ce projet-là, mais on n'a pas utilisé tous les mots clés, c'est pour ça que je dis, si on avait été au sommet, peut-être vous allez pouvoir utiliser tous les mots clés.

435

Mais nous, on ne cherchait pas à utiliser tous les mots clés, on cherchait à utiliser ce dont on était capable d'avoir une perception honnête pour le groupe qui était là, sérieuse et puis pas dire, les émotions, ça tombe après X réunions; on vient qu'on se distancie un peu de ces dossiers-là.

440

Donc vous avez raison, pour les mots clés, on a mis plus au départ, chaque fois j'aime mieux en mettre plus de mots clés qui sont de nature économique, à moins qu'on se trompe; si on se trompe, bien, il y a toujours un joueur extérieur qui peut dire, vous vous êtes trompés.

445

On peut être mauvais utilisateur même de sa méthode, des fois.

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

Donc par exemple, de façon concrète, comment vous avez établi que le solde net des redevances était nul, non, par exemple faible, solde net des redevances faible. Les redevances sont sept millions (7 M\$), indexées, et après, vous dites, le solde net est faible.

450

On a posé la question ici, hier, à des intervenants qui ont pas réussi à nous répondre!

455

PAR M. BENOÎT GAUTHIER:

Donc c'est ça, je fais un constat que l'approche qualitative est supérieure à toutes les mesures qu'on peut y mettre.

460

Bon, il y avait une personne qui était en économie, dans un premier temps, on a regardé ce qui s'est fait à Cacouna, où à Cacouna, ils ont fixé un certain montant. Ici, on a dit, pour sept millions (7 M\$), pour un projet encore un peu plus gros, donc on a un peu pris la balise, sept millions (7 M\$), qu'est-ce que ça vaut, on a dit, si on se compare à Cacouna, c'est juste passable, sept millions (7 M\$).

465

Et en plus, sept millions (7 M\$), avec tout ce que ça va enclencher de services de collectif, c'est pas tout payé, tout ça. Donc on dit, ça va payer à peu près ce qui va se passer en termes de sécurité, en termes de va-et-vient, en termes de ci, en termes de ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

470

D'accord.

PAR M. BENOÎT GAUTHIER:

475

Comme nos citoyens, quand on paie nos taxes...

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

480

Ça illustre très bien la façon dont la démarche a été utilisée, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

485

De toute façon, tout effort à systématiser et rendre plus stable une méthodologie en matière d'évaluation, c'est toujours un effort très positif, et la Commission le reçoit avec beaucoup de gratitude.

Alors monsieur Gauthier et monsieur Vachon, merci beaucoup.

Allez-y, vous avez quelque chose à dire?

490

PAR M. SERGE VACHON:

495

J'aimerais peut-être résumer l'approche avec l'exemple d'une pomme. Vingt pour cent (20 %) de rien, c'est rien; l'idée d'une telle approche, c'est d'en arriver avec une unité; une pomme, c'est une unité.

La perception que vous parliez tantôt, la vie, c'est une question de perception, le verre d'eau est à moitié plein ou à moitié vide. L'angle dans lequel on regarde la pomme dépend des gens qui travaillent sur le projet pour en arriver à un résultat.

500

Bien entendu, plus il y a de gens, plus il y a des axes de perception, plus les données arrivent avec une étude étoffée. On s'aperçoit qu'en tournant la pomme, elle est pourrie, c'est parce qu'il y a quelqu'un qui a regardé la pomme de cet endroit-là.

505

L'approche fait en sorte qu'elle nous permet justement d'accumuler des données. On ne demande que ça, que le Bureau des audiences publiques puisse utiliser une telle approche et fasse interagir citoyens, promoteur, ainsi que d'autres pays qui ont même travaillé avec un tel projet. De cette façon, on accumule des données pour un but qui est d'harmoniser l'unité.

510 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, d'accord, c'est clair. Et évidemment, puisque vous l'avez évoqué, je dois ajouter que tout est matière de contexte, aussi.

515 **PAR M. SERGE VACHON:**

Tout à fait.

520 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Voilà. Alors on se comprend parfaitement, merci, messieurs.

525

LISE THIBAUT

PAR LE PRÉSIDENT:

Madame Thibault, voilà! Le moment est venu, je vous ai dit qu'on allait revenir.

530 **PAR Mme LISE THIBAUT:**

Et on revient!

535 **PAR LE PRÉSIDENT:**

On vous écoute, madame.

540 **PAR Mme LISE THIBAUT:**

Pas facile de passer après monsieur Gauthier et compagnie. Alors je vais lire vite, parce que j'ai pas vraiment réussi à résumer en dix (10) minutes!

545 **LECTURE DU RÉSUMÉ**

Fin de la lecture (Page 7, fin de l'avant-dernier paragraphe)

550 Là-dessus, je dois vous dire que j'ai fait une erreur dans mon mémoire, et je les ai corrigées, j'ai la feuille ici, que je lirai pas pour le moment.

Les premiers endroits concernés par la pollution sont les terrains élevés situés près du terminal fluvial, là où tout le monde vit dans le secteur, soit à l'île d'Orléans, à Lévis et à Beaumont.

555 Je passe la feuille pour les émissions de polluants.

LECTURE DU RÉSUMÉ (Page 9)

Fin de la lecture (Page 11, fin du quatrième paragraphe)

560 Ces experts indépendants sont, bien, je les nommerai pas parce que vous allez les voir ailleurs.

LECTURE DU RÉSUMÉ (Page 12)

565 **Fin de la lecture (Fin du résumé)**

570 J'aurais un petit bout, si j'avais le temps, ça va prendre une (1) minute, c'est un court extrait de mon addenda C, qui était un mémoire que je voulais faire, si j'avais pu en faire deux (2).

PAR LE PRÉSIDENT:

575 Allez-y.

PAR Mme LISE THIBAUT:

580 À mon avis, beaucoup d'inexactitudes ont été propagées au sujet du projet Rabaska. Avec un peu de subtilité, on peut, à l'aide de faits réels, arriver à transmettre le contraire de la réalité.

585 À mon avis, c'est de cette façon qu'une part de l'opinion publique ainsi qu'une grande partie de celle de nos décideurs s'est bâtie, et c'est ce que je désire mettre en évidence dans cet addenda C. Seulement un seul élément des vingt-vingt-cinq (20-25) pages de l'addenda:

590 "Nous ne véhiculons que des faits. Sachez que nous sommes imputables. Tous les renseignements que nous avançons seront vérifiés lors de l'examen du projet. Nous croyons faire un travail d'information honnête et nous ne véhiculons que des faits, contrairement à nos opposants qui peuvent affirmer toutes sortes de choses sans être confrontés ou être questionnés. Monsieur Glenn Kelly, 10 juin 2005."

Il y en a eu des déclarations identiques à celle-là plusieurs fois depuis. Aux audiences du BAPE, DT1, page 72:

595 "Les citoyens de Beaumont se sont prononcés je sais pas sur quoi, on n'avait pas
présenté de projet. Monsieur Glenn Kelly, 6 décembre 2006."

Là, c'est mes paroles qui suivent:

600 "Gaz Métro-Rabaska a pourtant versé soixante mille dollars (60 000 \$) pour défrayer une
partie des frais relatifs au Comité aviseur de Beaumont. Celui-ci avait pour mandat d'étudier le
projet Rabaska et de rendre son rapport avant que les citoyens de Beaumont n'aient à se
prononcer par référendum, ce qui fut fait le 18 novembre 2004, en présence de gens de Rabaska
dont monsieur Kelly. Le référendum eut lieu le 5 décembre suivant. S'il faut croire les paroles de
605 monsieur Kelly, pour quel projet étudié par le Comité aviseur de Beaumont Gaz Métro a-t-il alors
investi ces soixante mille dollars (60 000 \$)."

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci madame Thibault.

610 Alors deux (2) éléments à titre d'information. En ce qui concerne l'avis juridique que
l'initiateur du projet nous a soumis, McCarthy, Tétrault, je crois, la Commission a envoyé une
question supplémentaire pour confirmer certaines choses ou, le cas échéant, les infirmer à la
lumière de l'article 6, particulièrement 6.5. Alors je vous invite à être à l'écoute, la réponse
615 viendra avec la diligence habituelle qu'on connaît.

L'autre élément, je sais très bien que la capacité de la ligne d'alimentation électrique du
site Rabaska vous préoccupe beaucoup. On a obtenu une réponse d'Hydro-Québec qui est déjà
disponible...

620

PAR Mme LISE THIBAUT:

Oui, je l'ai vue.

625 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous l'avez vue, d'accord, très bien.

PAR Mme LISE THIBAUT:

630

Je vous ai fourni, moi, les explications que j'avais eues et qui viennent de personnes près
d'Hydro-Québec, dont un ingénieur qui travaille dans le secteur.

PAR LE PRÉSIDENT:

635

Mais vous avez la réponse d'Hydro-Québec.

PAR Mme LISE THIBAUT:

640 J'ai lu la réponse, mais je vous avais envoyé l'avis je pense en même temps ou avant, je
sais pas trop. Ça concorde pas tout à fait.

PAR LE PRÉSIDENT:

645 D'accord. Il y a toujours manière de rendre notre travail encore plus intéressant qu'il l'est
déjà!

Juste une clarification. Les calculs que vous avez faits par rapport aux émissions de gaz
carboniques de Vallejo, en Californie, vous dites que le terminal là-bas émet le double et...

650 **PAR Mme LISE THIBAUT:**

À peu près le double, sauf pour un élément, pour le monoxyde d'azote.

655 Je m'étais trompée, c'est que j'avais mal traduit ce qui était écrit avant, et j'avais mal
calculé la proportion des bateaux. Eux, ils ont trois (3) bateaux aux quinze (15) jours, et nous,
c'est un (1) aux six (6) jours.

660 Et j'avais mal calculé, alors je l'ai refait mais à peu près, parce que je suis pas très forte
en calcul, pas plus qu'en informatique, d'ailleurs.

PAR LE PRÉSIDENT:

665 Ça va. Mais vous avez dit que vous trouvez l'écart très inquiétant, très inquiétant pour la
communauté de Vallejo, très inquiétant en quel sens.

PAR Mme LISE THIBAUT:

670 En fait, c'est qu'on a deux (2) données, je sais pas laquelle est vraie, je suis pas en
mesure d'apprécier...

PAR LE PRÉSIDENT:

Non, non, ce qui vous inquiète, c'est quoi.

675 **PAR Mme LISE THIBAUT:**

Moi, ce qui m'inquiète, c'est que les données fournies par Rabaska sont peut-être pas les
bonnes, sont peut-être pas ce qu'on va avoir en réalité, si jamais ils existent.

680 Et deuxièmement, bien, c'est que toute la population vit autour de ça, et le bateau, il a pas de cheminée de deux cent soixante pieds (260 pi) de hauteur pour évacuer ça en hauteur. Alors...

PAR LE PRÉSIDENT:

685 Non, je vous arrête. Je voulais juste savoir, ce qui vous inquiète, c'est le fait que Rabaska aurait sous-estimé ses émissions, c'est ça?

PAR Mme LISE THIBAUT:

690 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

695 D'accord. C'est juste ça que je voulais qu'il soit clair, pour le verbatim. D'accord.

PAR Mme LISE THIBAUT:

700 Bien, je les ai tous mis, de toute façon, vous avez sur le tableau Vallejo et Rabaska en dessous, c'est facile à voir.

PAR LE PRÉSIDENT:

705 D'accord.

Quand vous dites, évidemment vous avez assisté hier à l'échange concernant l'acceptabilité sociale et l'acceptation sociale, et je vous invite à contribuer à l'effort pour venir nous dire ça représente quoi.

710 Là, vous ajoutez une dimension intéressante, la notion de la minorité et de la majorité. Évidemment, c'est le propre de la démocratie de s'assurer qu'il n'y ait pas, effectivement, que la règle de la majorité aurait pour effet de léser l'intérêt des minorités.

715 Jusqu'à maintenant, la tradition juridique du pays, quand on entend minorité, on entend minorité religieuse, culturelle, etc., etc., là vous venez d'ajouter une dimension très intéressante, la minorité de voisinage des installations industrielles.

PAR Mme LISE THIBAUT:

720 On est une autre forme de minorité.

PAR LE PRÉSIDENT:

725 Je vois ça. Ça appartiendrait aux tribunaux, éventuellement, de juger si les minorités de voisinage des installations industrielles constituent des minorités au sens de la Charte, ce serait intéressant de le voir.

730 Mais c'est bien ça que vous aimeriez, que donc quand on mesure le niveau d'acceptation sociale, que l'opinion du voisinage proche de l'installation projetée pèse plus lourdement dans l'évaluation, vous proposez ça.

PAR Mme LISE THIBAUT:

735 Oui, exactement. Les gens touchés. Moi, j'aime bien le terme "touché".

PAR LE PRÉSIDENT:

740 Et les gens touchés, parce que là, monsieur Melançon va nous parler d'autres formes de touchers, vous vous rappelez...

PAR Mme LISE THIBAUT:

Vaguement, oui. C'est pas ce toucher-là, c'est touché dans l'âme, plus.

745 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors c'est quoi le rayon que vous proposez.

PAR Mme LISE THIBAUT:

750 J'en ai pas exactement, vraiment. Je sais que plus on s'éloigne, il y a une question d'information, aussi. Il y a des gens qui sont à cinq kilomètres (5 km), et moi, je me suis fait répondre, quand j'ai vu des gens, bien moi, ce que je vois pas, ça me touche pas. Alors plus on s'éloigne, moins les gens sont informés. Il y a ce côté-là qui est très très important.

755 Et je trouve que l'opinion de personnes informées vaut plus que l'opinion de personnes qui ont aucune idée du projet.

760 Et puis les gens qui se sentent pas touchés, ça veut pas dire qu'ils ne le sont pas, mais les gens qui se sentent pas touchés, bien, ils sentent pas le besoin de s'informer non plus.

PAR LE PRÉSIDENT:

Deuxième question, et après je verrai si mes collègues ont des questions.

765 **PAR Mme LISE THIBAUT:**

J'aimerais rajouter juste un petit élément, un exemple tout simplement. C'est que je
verrais mal, moi, comment, je vais parler de l'indépendance du Québec par exemple, bien, s'il y a
un référendum, il va être au Québec, il sera pas à la grandeur du Canada. On n'ira pas
770 demander aux gens de Terre-Neuve ou de la Colombie-Britannique de se prononcer sur
l'indépendance du Québec, même si on fait partie du Canada.

Alors je le vois de la même façon, parce que c'est les gens touchés, alors je le vois de la
même façon pour consulter les gens qui sont touchés par ce projet-là versus par exemple tout,
775 comment on l'appelle, l'arrondissement Desjardins ou tout Lévis. Je le vois de la même façon.

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais encore une fois, madame Thibault, vous savez que le Québec constitue une entité
780 cohérente civiquement, administrativement, constitutionnellement, etc. C'est vrai que ça aurait
pu peut-être être vu autrement. Mais je comprends l'idée.

Dernière question en ce qui me concerne, vous savez, il y a des périodes où l'hydraulicité
est très basse, où les réserves derrière les barrages ne sont pas suffisantes, et il y a des gens
785 même qui s'inquiètent énormément du fait que la dépendance du Québec à tel point, par rapport
à l'hydroélectricité, représente une vulnérabilité assez grave, parce qu'il suffit d'imaginer une
période de sécheresse sur la partie nord-est du continent nord-américain pendant plus que deux
(2) ans, et là, on imagine le problème.

790 Donc il y a des gens très sérieux, qui ne sont pas à la solde des corporations pétrolières,
qu'elles soient publiques ou privées, etc., etc., qui s'inquiètent beaucoup d'une telle éventualité.
La terre a connu, dans son histoire géologique, des aléas assez extraordinaires.

Alors dans un cas où il y a une sécheresse possible, côté pluie, pendant deux-trois (2-3)
795 ans, c'est vrai que c'est pas arrivé depuis deux (2) siècles, même depuis la fondation de la
première colonie française en Amérique, mais ça peut arriver, en ce sens-là, on dit, il nous faut
une capacité énergétique autre qu'hydraulique, ne serait-ce que ce soit en boule à mites, parce
que cette dépendance qui constitue notre chance pourrait être aussi une sorte de talon d'Achille.

800 Alors cela dit, la précipitation d'avoir d'autres sources d'énergie, la centrale Suroît, était
justement parce qu'il y avait une carence à combler.

PAR Mme LISE THIBAUT:

805 En quelques semaines, ça s'est réglé, par exemple. Quand les gens se sont opposés, les
réservoirs se sont remplis!

PAR LE PRÉSIDENT:

810 Ah, je crois pas que le gouvernement du Québec a un bouton connecté!

PAR Mme LISE THIBAUT:

815 Ça a été un acte de Dieu.

PAR LE PRÉSIDENT:

À moins que la danse de la pluie est déjà une méthode de gouvernance chez nous.

820 **PAR Mme LISE THIBAUT:**

C'est ce que j'ai remarqué, ça s'est fait très vite.

PAR LE PRÉSIDENT:

825 Mais revenons à la question.

PAR Mme LISE THIBAUT:

830 Je la comprends très bien.

PAR LE PRÉSIDENT:

835 Est-ce que ce serait pas sage d'avoir d'autres formes d'énergie, et si ça dégage de l'énergie électrique plus propre pour nos voisins en Ontario, ce qui leur permettrait d'enlever une centrale au charbon, c'est manifestement bien pour tout le monde. Alors qu'en pensez-vous.

PAR Mme LISE THIBAUT:

840 Peu importe l'Ontario, parce que je pense que l'Ontario a d'autres visées que le gaz pour remplacer son charbon, mais je suis tout à fait d'accord avec vous.

845 Je pense que tout d'abord, il faut ménager l'électricité qu'on a déjà, c'est la source d'énergie qui coûte la moins chère et la plus propre, on en gaspille beaucoup. Et heureusement, il y a d'autres formes que le gaz pour chauffer.

850 Vous parlez du chauffage, ce qu'on propose même dans la nouvelle politique énergétique, on voudrait mettre la bonne énergie à la bonne place, mais la bonne énergie, pour eux, c'est le gaz naturel, pour moi c'est la géothermie.

La géothermie, ça existe, ça fonctionne, ça sauve entre soixante (60 %) et soixante-dix pour cent (70 %) d'énergie électrique pour chauffer nos habitations, nos institutions et plus.

855 Alors je vois pas pourquoi on aurait besoin d'aller vers le gaz naturel, quand on a une ressource qui est propre, qui est fiable, et qui ne coûte rien non plus.

PAR LE PRÉSIDENT:

860 Et que les Islandais maîtrisent à merveille. C'est une proposition qui se défend très bien.

PAR Mme LISE THIBAUT:

J'en parle bien, parce que c'est comme ça qu'on est chauffé, nous.

865 **PAR LE PRÉSIDENT:**

D'accord, très bien.

Monsieur Paré.

870

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

875 Oui. Votre petite réflexion, sur un mode humoristique, mais l'analogie que vous avez faite tout à l'heure avec le référendum québécois, on peut s'attendre à ce que monsieur Stéphane Dion invoque la Loi sur clarté référendaire. Cela dit...

PAR Mme LISE THIBAUT:

880 C'est l'exemple le plus facile que j'ai trouvé.

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

C'est correct.

885 **PAR Mme LISE THIBAUT:**

Ça avait pas une saveur politique, ni rien.

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

890

Le président a posé une des questions que je voulais poser, ce qui est excellent, ce qui montre quand même que sans se consulter, qu'on est un peu sur la même longueur d'onde ou que vous nous inspirez des questions, mais j'aimerais me rattacher à une autre question et vous

895 retourner une autre idée sur le thème de respecter les minorités dont certaines se définissent
autour d'un enjeu plus spécifique.

900 Dans la mesure où de plus en plus la préservation des qualités d'un milieu, y compris ses
qualités patrimoniales, historiques ou autres, pourrait conduire à ne pas réaliser un certain type
de projet à connotation économique, est-ce qu'on peut imaginer que ceux qui ont le privilège de
résider à ces endroits-là, donc qui n'en profitent pas seulement de façon passagère mais de
façon continue, puissent être appelés à contribuer financièrement à la préservation de ces
choses-là.

905 Par exemple est-ce que comme citoyenne de ces lieux-là, vous accepteriez d'explorer
l'idée d'une taxe additionnelle qui refléterait, qui serait dévouée par exemple à la protection des
paysages et du patrimoine.

PAR Mme LISE THIBAUT:

910 Je pense que oui. J'ai jamais réfléchi à cette question-là, mais je pense que oui.

915 Vous avez dit tout à l'heure "empêcher des projets", moi je pense que si les grands
projets faisaient leurs devoirs comme du monde, au départ ils choisiraient des sites qui
conviennent; c'est ça, ils choisiraient l'endroit qui convient pour leurs projets, ils essaieraient pas
de changer l'endroit pour arriver à ce qu'ils conviennent, au départ.

920 On va contribuer, parce qu'il semble qu'on va perdre soixante (60 \$) à cent dollars
(100 \$), comment je dirais, on va payer peut-être plus de taxes si Rabaska est pas là, alors on va
déjà contribuer, parce qu'il semble qu'on va sauver à peu près soixante (60 \$) à cent dollars
(100 \$) de taxes par année, avec Rabaska.

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

925 Écoutez, c'est une invitation à réfléchir plus que d'autre chose.

PAR Mme LISE THIBAUT:

930 C'est pas vraiment sérieux, mais je trouve que ça a du bon sens, effectivement. Si on
veut protéger notre patrimoine, et s'il faut payer pour, bien nous autres, les gens qui nous
opposons, on a déjà payé beaucoup, on a payé de nos santés, de nos vies depuis trois (3) ans,
et puis on a payé aussi avec notre argent, beaucoup.

Alors je pense qu'on a prouvé qu'on était d'accord pour le faire.

935 **PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:**

D'accord.

940 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Waaub, avez-vous des questions?

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

945 Moi, je voudrais poser la question, selon vous, est-ce qu'il existe une limite territoriale dans laquelle il serait possible d'insérer une infrastructure industrielle dans le coin de Lévis, le port de Québec, etc.

PAR Mme LISE THIBAULT:

950

Du type de Rabaska?

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

955

Oui, c'est ça.

PAR Mme LISE THIBAULT:

960

Je vois pas, je vois pas d'endroit dans la région immédiate de Québec, non, j'en vois pas.

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord.

965

Madame Thibault, merci beaucoup. Merci de votre contribution et de votre temps.

PAR Mme LISE THIBAULT:

970

Merci.

DÉMOCRATIE LÉVIS

975 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'invite Démocratie Lévis, monsieur Robert Maranda, s'il vous plaît.

Alors messieurs!

980 **PAR M. ROBERT MARANDA:**

Bonjour messieurs les Commissaires.

985 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonjour à vous.

PAR M. ROBERT MARANDA:

990 Permettez-moi de vous présenter ceux qui m'accompagnent cet après-midi. À ma droite, donc à votre gauche, madame Ann Jeffrey, et à ma gauche, donc à votre droite, monsieur Simon Théberge.

PAR LE PRÉSIDENT:

995 Allez-y, monsieur, on vous écoute. Allez-y avec les points saillants, ça nous permettrait d'avoir un échange avec vous.

PAR M. ROBERT MARANDA:

1000 D'accord.

LECTURE DU MÉMOIRE

1005 **Fin de la lecture (Page 2, fin du cinquième paragraphe, "... des recommandations.")**

1010 D'ailleurs, ça va exactement dans le sens de ce que je vois inscrit sur les écriteaux en arrière, c'est-à-dire l'évaluation environnementale d'abord, la décision ensuite, et du côté du BAPE, "Informer et consulter pour favoriser le développement durable". Donc je pense que notre mémoire s'inscrit exactement dans cette lignée-là.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, sixième paragraphe, "Démocratie Lévis...")

Fin de la lecture (Page 2, fin de la page)

1015 Voilà ce que nous écrivions en 2005.

1020 Pour bien camper et bien situer notre mémoire, je pense qu'il serait intéressant de se rappeler le sens de deux (2) mots fort importants, premièrement la démocratie, et on prend la définition dans le Petit Robert, la démocratie, c'est la doctrine politique d'après laquelle la

souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyens; démocratique, qui appartient à la démocratie, conforme à la démocratie, aux intérêts du peuple, respectueux de la volonté, de la liberté de chacun.

1025 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3)**

Fin de la lecture (Page 3, fin du deuxième paragraphe)

1030 Démocratie Lévis a fait élire trois (3) conseillers municipaux, qui sont ici cet après-midi, moi dans Bienville-Lauzon, c'est-à-dire très près du secteur où serait érigé le port méthanier, ma collègue, madame Jeffrey, dans Pintendre et Saint-Joseph-de-Lévis, et mon collègue, monsieur Simon Théberge, dans Notre-Dame-Saint-Laurent, donc dans le coeur finalement de l'installation projetée.

1035 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, quatrième paragraphe, "Les principaux...")**

Fin de la lecture (Page 4, fin de la première colonne)

1040 À titre d'exemple, les gens se posent des questions, est-ce que le gaz sera pour des fins domestiques, sera pour l'exportation aux Américains; est-ce qu'avec l'éventuelle construction du port méthanier de Cacouna, on aura encore besoin d'un port méthanier à Lévis. Donc ce sont des questions que les gens se posent, et on compte évidemment énormément sur l'expertise que vous avez pour nous éclairer sur ces questions.

1045 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, début de la deuxième colonne)**

Fin de la lecture (Fin de la page 4)

1050 Maintenant, place aux questions qui nous préoccupent le plus à ce moment-ci du projet!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5)

Fin de la lecture (Fin du mémoire)

1055 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Maranda, merci aussi du rappel que vous nous faites de notre devoir; vous venez d'étaler carrément un projet de table des matières, avec quelques penchants pour certaines façons de répondre à certaines questions, on en a pris note également.

1060 Je vous assure que la Commission fera ses analyses de manière à satisfaire à la fois aux exigences de la Loi canadienne en matière d'évaluation environnementale et de la loi du Québec,

et à satisfaire à tous les objectifs de son mandat en fonction de la meilleure information qu'elle aura glanée et réunie.

1065

PAR M. ROBERT MARANDA:

Nous en sommes convaincus.

1070

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord.

1075

Cela dit, la question de l'acceptabilité sociale, et j'ai lancé la question aux citoyens qui ont participé à l'audience jusqu'à maintenant, de nous revenir avec des idées parce qu'il en sera question évidemment, d'abord madame la mairesse était avec nous hier, et on lui a posé la même question qu'on vous pose, et elle, elle a fait une lecture à première vue tout à fait recevable, à l'effet qu'elle a mené une campagne électorale à Lévis affichant ses penchants favorables au projet et elle s'est fait élire par une majorité.

1080

Et elle dit, ça pourrait être interprété, légitimement, étant donné qu'elle a affiché ses penchants favorables de façon franche, que ça reflète à tout le moins une opinion favorable, indirectement, d'une majorité relative de la population.

1085

Avez-vous des arguments qui pourraient infirmer une telle lecture.

PAR M. ROBERT MARANDA:

1090

Écoutez, je ne suis pas en mesure d'évaluer la perception de madame la mairesse, d'ailleurs je pense qu'elle a même dit que neuf (9) citoyens sur dix (10) ou à peu près seraient d'accord avec Rabaska, c'est ce que j'ai compris hier en écoutant la Commission via Internet. Moi, je dois vous avouer que je ne suis pas capable de faire la même lecture, pour deux-trois 2-3 bonnes raisons.

1095

La première raison, c'est que les audiences de la Commission mixte se font actuellement, donc l'ensemble de l'information sera disponible en quelque part en avril, quand vous aurez remis votre rapport. Donc c'est uniquement à ce moment-là que les gens seront capables d'évaluer correctement les portées du projet. Et je pense qu'il serait prématuré, à ce moment-ci, de donner un chiffre, tant et aussi longtemps qu'on ne connaît pas les impacts réels d'un tel projet.

1100

La deuxième constatation que je fais à ce moment-ci, et on parle d'acceptabilité sociale toujours, je serais fort mal à l'aise, malgré le fait que j'ai reçu un mandat des citoyens de mon quartier, il faut pas oublier qu'un élu, ça a un mandat pour quatre (4) ans, alors que le projet Rabaska, c'est un projet qui va hypothéquer une partie du territoire au moins pour les cinquante (50), les quarante (40), les soixante-dix (70) prochaines années, je le sais pas.

1105

PAR LE PRÉSIDENT:

Quarante (40)!

1110 **PAR M. ROBERT MARANDA:**

Donc, il faudrait absolument qu'on puisse aller tester, encore une fois je le répète, une fois que les recommandations de votre Commission connues, aller tester si, effectivement, ce projet-là reçoit l'appui d'une majorité de citoyens.

1115

J'aimerais juste vous rappeler, en terminant ce premier segment de réponse, que madame Marinelli représentait un parti politique et elle n'a eu aucun élu dans Desjardins, alors que moi, dans Desjardins, moi et mes collègues, lorsqu'on a fait notre campagne électorale, je vous avoue, il y a pas une porte où les gens ne nous questionnaient pas sur Rabaska; et je prends à témoin ma collègue Ann Jeffrey et Simon Théberge, et ça a été l'enjeu.

1120

Donc je peux pas vous dire, avec assurance, que sur l'ensemble du territoire, c'est favorable. Je suis incapable de le dire à ce moment-ci.

1125 **PAR LE PRÉSIDENT:**

D'accord, très bien.

Monsieur Paré, allez-y.

1130

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

Oui, je voudrais peut-être commencer par une petite réflexion qui est suggérée par vos propos, quand vous nous considérez comme des experts indépendants. Ça, c'est bien sûr, l'impartialité, elle est là, ça fait partie de notre code de déontologie et enfin, on fait de notre mieux.

1135

L'expertise, monsieur Maranda, notre meilleure expertise, c'est précisément celle d'aller chercher l'expertise des citoyens; c'est peut-être là-dedans qu'on est originaux et différents d'autres types de démarches, d'où l'importance pour nous des réponses que vous apportez aux questions.

1140

Et en même temps, bien, ça me permet peut-être de vous retourner, à vous et à vos collègues, la question que vous suggérez à la Commission, c'est-à-dire si nous, on accepterait d'acheter une maison à proximité, et vous?

1145

PAR M. ROBERT MARANDA:

1150 Moi, je vais vous répondre de la façon suivante, si en avril prochain, je lisais le rapport de
la Commission mixte, et on me répondait positivement à l'ensemble des préoccupations que j'ai,
je vous dirais oui à ce moment-là.

1155 Donc c'est la même réponse que tantôt, il serait prématuré à ce moment-ci de vous
répondre, tant et aussi longtemps que je n'ai pas lu, je n'ai pas apprécié le rapport que vous allez
déposer au mois d'avril.

1160 Et effectivement, si vous me dites que c'est sécuritaire, si vous me dites que
l'environnement est protégé, si vous me dites qu'il n'y a pas de danger, j'aurai pas de problème à
acheter une maison là. Mais tout ça va dépendre de vos réponses.

PAR LE PRÉSIDENT:

1165 Pour l'instant, évidemment, la Commission ramasse, réunit toute l'information disponible,
y compris des bases de données accessibles en matière d'accidentologie, etc., etc., et on tirera
les conclusions qui s'imposent à partir de la meilleure lecture de ça.

1170 Pour l'instant, ce qu'on voit, les maisons à côté, je sais pas si la valeur des maisons, à
Dorval, ont baissé après le déplacement des activités aériennes de l'aéroport de Mirabel à Dorval
a été fait, avec l'augmentation considérable des risques d'écrasement à l'atterrissage et au
décollage, et on sait que presque quatre-vingts pour cent (80 %) des accidents aériens arrivent
justement à l'atterrissage et au décollage, je le sais pas, on va se renseigner, voir l'effet de ce
changement majeur avec les éléments de risques inhérents au geste, ça a eu quoi comme effet
par rapport à la sécurité des résidents de Dorval. Ça fait partie aussi des choses qu'on regarde.

1175 Mais évidemment, c'est de notre devoir d'aller explorer tout ça.

Monsieur Paré.

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

1180 Oui, je voudrais revenir sur une recommandation que vous faites, et qu'on rencontre peut-
être pour la première fois donc dans cette audience, et c'est pour ça que je veux m'y attarder,
c'est celle qui consisterait précisément à faire une deuxième consultation une fois que nous, on
aurait produit notre rapport.

1185 Bon, bien sûr, notre rapport est destiné aux deux (2) ministres de l'Environnement qui,
eux, auront à mettre ça en perspective avec d'autres informations, des évaluations
environnementales. Cela dit, évidemment les rapports sont rendus publics, les deux (2) lois
l'exigent.

1190 Qu'est-ce que vous voyez comme type de consultation publique à la suite d'un rapport qui est lui-même basé sur une consultation publique. J'aimerais que vous développiez là-dessus, est-ce que ce serait de type référendaire, qui est une formule qui décide entre le blanc et le noir, est-ce que c'est des audiences publiques, est-ce que c'est une démarche par sondage.

1195 Avez-vous réfléchi à ça.

PAR M. ROBERT MARANDA:

1200 Évidemment qu'il ne faudrait pas répéter l'exercice que vous faites actuellement, c'est sûr. Vous faites actuellement une consultation, il y a des gens qui viennent s'exprimer à savoir quelles sont les raisons pour ou quelles sont les raisons contre un tel projet.

1205 Mais moi, je pense et je répète, ce projet-là a quand même beaucoup d'ampleur, et je pense que quand on regarde l'ensemble du projet, c'est évident, et je le disais tout à l'heure, est-ce que l'on peut se permettre d'hypothéquer une partie de territoire aussi importante et aussi agréable, soyons clairs, il faut pas oublier que c'est un projet qui se fait dans la ville, là.

1210 Comment peut-on, légitimement, supporter un projet comme ça sans avoir l'aval d'une majorité de citoyens. C'est pas les cent vingt-cinq mille (125 000) citoyens de Lévis qui vont venir vous rencontrer pour vous dire, on aime ou on n'aime pas; il y a des gens qui sont moins interpellés par le projet.

1215 Mais je pense que c'est un projet collectif, et dans ce sens-là, les gens doivent se prononcer.

Écoutez, on a déjà fait des consultations publiques pour bien moins qu'un projet comme Rabaska, et il est important d'aller chercher ce pouls de la population. C'est ce qu'on pense.

PAR LE PRÉSIDENT:

1220 Et la municipalité a les instruments nécessaires pour mener ça, au besoin, évidemment. On comprend.

PAR M. ROBERT MARANDA:

1225 Écoutez, si vous en faites une recommandation dans votre rapport, je pense que la Ville de Lévis devrait s'y soumettre, et prendra les moyens.

PAR LE PRÉSIDENT:

1230 D'accord. Là, vous revenez encore à notre table des matières, pour rajouter un autre élément. D'accord, on a pris note.

1235 Alors madame Jeffrey, monsieur Maranda, monsieur Théberge - monsieur Waaub a une question, allez-y.

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

1240 En fait, je voudrais revenir sur votre interprétation justement de l'expertise indépendante et ce que mon collègue, Jean Paré, a déjà un peu commencé à discuter avec vous.

1245 Je répète un peu ce qu'il a mentionné, c'est que la Commission, bien sûr, a bénéficié de toute une expertise qui a été produite par le promoteur, qui est vérifiée, contre-vérifiée, appuyée par des déclarations de ministères, etc., par même des mémoires de citoyens qui contiennent des arguments, mais nous sommes aussi à l'écoute de l'expertise des citoyens comme tels.

1250 Et justement, dans cette optique-là d'aller chercher cette expertise, parmi vos préoccupations, outre l'acceptabilité sociale, est-ce qu'il y a un élément de jugement dont devrait tenir compte la Commission, et qui permettrait justement de bien prendre le pouls de l'expertise citoyenne sur le territoire.

PAR M. ROBERT MARANDA:

1255 Bien écoutez, si vous posez la question à Robert Maranda, quel est l'élément du projet qui est intéressant, moi je vais vous répondre comme un gars de chiffre, écoutez, le volet financier du projet Rabaska, je le trouve extraordinaire. Avoir des retombées de l'ordre de sept millions et demi-huit millions (7 ½ M\$-8 M\$) par année dans les coffres de la Ville, c'est génial.

1260 Maintenant, sur le volet sécurité, sur le volet environnement, je ne connais rien là-dedans. C'est pour ça que, écoutez, vous êtes très importants dans tout ce processus-là, on vous demande de nous éclairer.

1265 Une fois qu'on aura votre éclairage, c'est là, effectivement, qu'on pourra se dire, bien, c'est un bon projet, on l'appuie, ou c'est pas un bon projet.

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

1270 Nous avons vu, dans l'interprétation qu'on peut faire de certains dossiers, comme le paysage par exemple, qu'il y a, on pourrait dire, une interprétation scientifique du paysage, avec des analyses visuelles, avec des mesures d'atténuation précises qui ont été faites, et une interprétation probablement à caractère aussi scientifique mais plus qualitative disons qui témoigne de paysage humanisé, paysage culturel, etc.

1275 Comment vous vous situez par rapport à la qualification du paysage culturel et de l'insertion des infrastructures.

PAR M. ROBERT MARANDA:

1280 Écoutez, j'ai vu comme tout le monde les simulations de ce que pourrait, à quoi pourrait ressembler le territoire avec les citernes et tout ça, et l'aménagement de talus, les zones tampons, etc. Écoutez, je peux vous dire que personnellement, moi, je trouve que ça a du bon sens, je trouve que c'est pas si pire.

1285 Maintenant, d'un point de vue spécialiste, d'un point de vue de gens qui connaissent ça, est-ce que c'est acceptable, c'est là où j'ai besoin d'éclairage.

PAR LE PRÉSIDENT:

1290 Alors encore une fois, madame Jeffrey, monsieur Maranda, monsieur Théberge, la Commission vous est reconnaissante, merci beaucoup.

PAR M. ROBERT MARANDA:

Merci, et on compte sur vous.

1295 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et étant donné qu'on a une présentation qui n'aura pas lieu cet après-midi, on va se permettre de se donner une pause-café santé bien méritée.

1300

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1305

**REPRISE DE LA SÉANCE
MARCEL GAUDREULT**

PAR LE PRÉSIDENT:

1310

Mesdames, messieurs, je vous invite à reprendre place.

J'invite monsieur Marcel Gaudreault, s'il vous plaît.

1315

Monsieur Gaudreault, bonsoir. Alors on vous écoute, on a lu votre mémoire évidemment, allez-y.

PAR M. MARCEL GAUDREULT:

1320

Alors bonjour monsieur le Président et membres de la Commission.

Moi, je réside à deux point cinq kilomètres (2,5 km) du secteur visé par le promoteur, alors j'ai fait, ce que je vais vous transmettre cet après-midi, c'est une petite recherche et réflexion concernant le projet Rabaska vu sous l'angle du principe de précaution.

1325

Le principe de précaution s'est imposé dans notre vie par la force des événements. Pensons au DDT que nous utilisions dans les années mil neuf cent soixante, au choc du nucléaire et à la pollution par les industries et dans son ensemble, qu'on a réalisé un jour que ça causait des dommages à l'environnement.

1330

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, deuxième paragraphe, "Dans les années...")

Fin de la lecture (Fin de la page 3)

1335

Petite histoire du principe de précaution. Là, je ferai pas la lecture de cette page, je vais donner juste les dates importantes.

En 1972, à la Conférence mondiale sur l'environnement de Stockholm ont été élaborés les premiers textes du principe de précaution, le principe 9.

1340

Dans les années soixante-dix, on parle du principe de prévoyance en Allemagne. Alors les entreprises sont sensibilisées à utiliser des meilleures techniques pour contrer la pollution.

À la fin des années quatre-vingt, le principe de précaution était inscrit dans les textes officiels internationaux dans les pays d'Europe du Nord.

1345

En 1987, date importante, la Commission Brundtland et son célèbre rapport, "Notre avenir à tous", et dans ce rapport, on donnait les fondements du développement durable basés sur trois

1350 (3) principes: un, un principe économique, satisfaire les besoins; un principe environnemental, la reconnaissance des limites imposées par le milieu humain et le milieu naturel; et un principe éthique, à savoir l'équité entre les générations.

C'est au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, en 1992, que le principe de précaution a reçu une reconnaissance planétaire.

1355 Dans l'historique de la construction de la Communauté européenne, le principe de précaution est inscrit, à l'article que vous avez là.

1360 Et le principe de précaution fera également partie du droit international et a été entériné dans plusieurs conventions, protocoles, j'en énumère quelques-uns, celui de la couche d'ozone en 90, changements climatiques, diversité biologique, milieu marin, pollution atmosphérique et j'en passe.

Qu'est-ce qui existe au niveau du gouvernement fédéral!

1365 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5)**

Fin de la lecture (Page 5, fin du paragraphe "Principes directeurs")

1370 Voici maintenant quelques principes généraux. Alors j'en énumère quelques-uns, dans le document il y en a plusieurs. Le premier!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernier paragraphe)

Fin de la lecture (Page 6, fin du point 6)

1375 C'est ce qu'on fait actuellement, le BAPE.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, "L'économie s'en mêle")

1380 **Fin de la lecture (Page 6, "L'économie", milieu du premier paragraphe, "... voitures")**

Et ça, c'est cumulatif, c'est ça, tout ça s'ajoute d'année en année.

1385 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, "L'économie", milieu du premier par., "Sans oublier...")**

Fin de la lecture (Page 6, "L'économie", milieu du deuxième paragraphe, "... Dion")

Qui était mort, mais que monsieur Harper est en train de ressusciter.

1390 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, "L'économie", milieu du deuxième par., "Devant...")**

Fin de la lecture (Page 7, milieu du premier paragraphe, "L'économie mondiale")

On est dans la stratosphère, là, ça dépasse le projet Rabaska, ça, si des moyens draconiens ne sont pas pris d'ici une décennie.

1395

Alors il donne comme exemple, choses qu'on vit déjà, les inondations, la hausse des océans, la sécheresse, le déplacement de population; la planète perdrait quarante pour cent (40 %) des espèces animales qui l'habitent actuellement.

1400

Et dernièrement, j'ai un autre exemple, un économiste qui est intervenu, et ça vient d'une compagnie d'assurance; et ça m'étonne de voir comment, maintenant, le monde financier intervient.

1405

En fait, ils commencent à avoir le même langage que les écologistes, mais peut-être pas pour les mêmes raisons, mais en fin de compte, ils se rejoignent, et ça me fait penser à la définition du mot "écologie", qui a la même étymologie, éco, maison, alors que ce soit l'écologie ou l'économie, l'économie, c'est la gestion de la maison. Alors ces gens-là se rejoignent, j'espère qu'il y a des politiciens qui vont s'ajouter, qui vont les rejoindre aussi.

1410

Alors monsieur Peter Levene, président du groupe d'assurance britannique Lloyd's, il lance des avertissements aux gouvernements et aux entreprises, vous devez agir sans délai pour réduire les risques reliés aux changements climatiques; qui devrait faire l'objet de débats plus importants aux États-Unis.

1415

Il dit que le secteur de l'assurance, aujourd'hui, est confronté aux risques d'une mégacatastrophe de cent milliards de dollars (100 G \$), deux (2) fois plus grave que Katrina. Il a reconnu avoir été lui-même sceptique, par le passé, sur les réalités des changements climatiques. Alors je cite:

1420

"Nous ne pouvons nous permettre de réfuter les risques de catastrophes."

Enfin, il dit, et je cite:

"L'histoire et les futurs générations ne nous pardonneront pas si nous ne le faisons pas".

1425

Si nous ne faisons pas les changements.

PAR LE PRÉSIDENT:

1430

Je vous invite, monsieur Gaudreault, d'accélérer pour nous permettre d'échanger avec vous un peu.

PAR M. MARCEL GAUDREULT:

1435 Avec plaisir.

PAR LE PRÉSIDENT:

1440 Parce qu'on a lu votre mémoire, et il sera lu par tout le monde, d'ailleurs.

PAR M. MARCEL GAUDREULT:

1445 Le projet Rabaska est une économie pas durable. J'avais cité monsieur Hubert Reeves, il a rencontré l'Ordre des comptables, dernièrement, et puis il a donné une conférence sur les trois (3) P, pour profit, oui, pour aussi surtout l'impact du projet sur la population, les humains, la planète et les êtres vivants dans l'ensemble.

1450 Monsieur Reeves dit que le rôle des décideurs économiques et politiques sera majeur pour les prochaines décennies.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, dernier paragraphe, "Selon moi...")

Fin de la lecture (Page 8, fin du troisième paragraphe)

1455 Dans le système économique actuel, monsieur Hubert Reeves, je le cite de nouveau, dit qu'il y a deux (2) scénarios. C'est "business as usual", les affaires; le premier scénario, business, c'est le capitalisme comme il se pratique, un peu sauvage, pour faire des profits, c'est bien, mais qui exploite les ressources de la terre sans tenir compte des vrais besoins des populations.

1460 Monsieur Reeves soulève un autre scénario, principe de précaution à la base et les énergies renouvelables.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, milieu du deuxième paragraphe de "Rabaska...")

1465 **Fin de la lecture (Fin du mémoire)**

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1470 Merci, monsieur Gaudreault. On aurait aimé avoir plus de temps pour pouvoir échanger avec vous, alors on va se limiter à une question.

1475 Si je prends la définition que vous avez donnée comme principes directeurs, à la page 5 de votre mémoire, on dit:

"L'approche de précaution est une démarche particulière de gestion des risques qui intervient principalement lors de l'élaboration des options, etc."

1480 Jusqu'à la fin. Fort à parier que l'initiateur du projet va nous dire, c'est exactement ça que j'ai fait. Nous avons un secteur d'activité économique qui a quarante (40) ans de pratique sans aucun accident majeur, on n'a jamais perdu une cargaison, ce qu'on peut pas dire par rapport à tout autre secteur. Je présume que ça va être ça.

1485 En plus, nous avons des analyses sujettes à la confirmation que la contribution nette de notre projet, à l'échelle canadienne et continentale, va réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ils vont dire probablement, c'est exactement ça qu'on a fait.

Autrement dit, il y a finalement un élément de jugement, alors qu'en dites-vous de ça?

1490 Autrement dit, connaissez-vous un projet majeur qui aurait été rejeté par une autorité gouvernementale au nom du principe de la précaution depuis le Sommet de la Terre de 1992. C'est ça la question, en fait, je pense.

Moi, je cherche, mais peut-être que vous en connaissez.

1495

PAR M. MARCEL GAUDREAU:

Peut-être que le projet est réalisable dans un parc industriel.

1500

PAR LE PRÉSIDENT:

OK. Donc c'est le choix de site, finalement.

PAR M. MARCEL GAUDREAU:

1505

Mais je suis pas d'accord du tout avec ce projet-là, pour des raisons que j'ai peut-être mal...

PAR LE PRÉSIDENT:

1510

Mais c'est tout à fait légitime, remarquez.

PAR M. MARCEL GAUDREAU:

1515

Le site, je pense que le site – et la deuxième chose, bien, c'est l'impact environnemental.

Moi, je pense, comme j'ai dit, j'ai l'impression qu'on n'a pas – les scientifiques, ils parlent pour tout le monde et ils sont unanimes maintenant à dire que ce qui se passe actuellement, au niveau des gaz à effet de serre, c'est nous qui les produisons. Là, ils sont d'accord.

1520

Jusqu'à maintenant, il y avait des sceptiques, ils disaient, c'est peut-être des explosions solaires. Non, non! Là, ils sont d'accord là-dessus.

Et maintenant, ce que je trouve intéressant, c'est que les économistes maintenant, peut-être pour d'autres raisons que l'écologie, mais ça devient financièrement économiquement intenable.

1525

PAR LE PRÉSIDENT:

Surtout le secteur d'assurance, évidemment.

1530

PAR M. MARCEL GAUDREAU:

Oui.

1535

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est comme ça.

PAR M. MARCEL GAUDREAU:

Alors continuer à développer avec l'énergie fossile, on va continuer à produire des gaz, alors que...

1540

PAR LE PRÉSIDENT:

Vos propos sont très clairs, très appréciés. Merci, monsieur Gaudreau.

1545

PAR M. MARCEL GAUDREAU:

Merci.

1550

HONCO

1555

PAR LE PRÉSIDENT:

J'invite monsieur Paul Lacasse au nom de Honco à venir prendre la parole.

1560 Monsieur Lacasse, bienvenue, identifiez vos collaborateurs, s'il vous plaît.

PAR M. PAUL LACASSE:

1565 Mon nom est Paul Lacasse, résident de la ville de Lévis. Je suis président du Groupe Honco qui comprend cinq (5) entreprises dont quatre (4) oeuvrant dans le secteur de la construction et une (1) spécialisée dans le domaine de l'environnement, la fabrication et la réparation de camions-citernes et camions vacuum pour le transport de la matière sèche, liquide et matière dangereuse.

1570 À ma gauche, Vicky Lacasse, résidente de Lévis et travaillant comme directrice financière sur une de nos filiales, Sturo Métal, qui va vous faire un exposé de cette filiale. Et Réal, à ma gauche, fera de même pour la compagnie Supervac, qui est une de nos filiales aussi.

PAR Mme VICKY LACASSE:

1575 Mon nom est Vicky Lacasse, résidente de la ville de Lévis et travaillant en tant que directrice financière chez Sturo Métal située sur la rue Jean-Marchand, dans le parc industriel à Lauzon, et vice-présidente du Groupe Honco.

1580 Sturo Métal est un fabricant de structures d'acier, on emploie soixante (60) personnes dans des postes de soudeurs, assembleurs, ingénieurs, gérants de projet, etc. Nous travaillons en collaboration avec des bureaux de dessinateurs, bureaux d'ingénieurs, et retenons les services de plusieurs travailleurs en installation.

1585 Au Québec, on a des projets de construction, mais pas assez pour fournir toutes les compagnies comme Sturo Métal et les fabricants d'acier. Donc on va sur le marché américain, européen et asiatique. Et pour être compétitif, il faut utiliser tous les moyens à notre disposition pour diminuer nos coûts de production. L'utilisation du gaz naturel est l'un de ces moyens.

1590 En plus, lors de la construction de Rabaska, ça va être une opportunité supplémentaire pour fournir de l'emploi à nos travailleurs et à nos sous-traitants. Un projet comme Rabaska va nous permettre d'assurer et d'augmenter le nombre de travailleurs permanents; et ça, ça arrive pas, en tout cas les projets de ce niveau-là, moi, j'en ai pas vu jamais.

1595 Dans un contexte économique toujours plus compétitif, nous devons actuellement rechercher tous les éléments qui nous aideront à réduire nos coûts. La venue de Rabaska sera un atout important et une sécurité d'approvisionnement.

1600 Nos employés vivent tous à Lévis, la majorité de nos travailleurs supportent l'implantation du projet Rabaska dans notre région. Personnellement, j'ai vécu toute ma jeunesse à Saint-David-de-Lévis, près de la raffinerie Ultramar, et je n'ai jamais été incommodée par ce genre d'usine.

De plus, aujourd'hui, Sturo Métal est un fournisseur régulier d'Ultramar.

1605 Donc aujourd'hui, au nom de l'équipe de Sturo Métal et en mon nom, je veux donner mon appui à cent pour cent (100 %) au projet Rabaska.

PAR LE PRÉSIDENT:

1610 Merci beaucoup.

Continuez, monsieur, allez-y.

PAR M. RÉAL CHAMBERLAND:

1615 Bonjour, Réal Chamberland, directeur de l'ingénierie et de la production chez Supervac 2000, à Saint-Jean-Chrysostome.

1620 Située à Saint-Jean-Chrysostome, Supervac 2000 se spécialise principalement dans la fabrication de citernes sous pression utilisées pour le transport de matière sèche et liquide. Elle excelle dans tous les secteurs reliés à l'environnement et possède une clientèle tant au niveau municipal, industriel que privé.

1625 La conception et la fabrication de camions vacuum sous pression a des mandats très complexes et spécifiques à chacun des clients. La compagnie consolide sa position de leader dans la vente, la réparation et l'entretien des camions vacuum sur le marché de l'Est du Canada et américain.

1630 Le travail, chez Supervac 2000, ne s'arrête pas seulement à l'enveloppe externe de l'équipement, mais également en mesure de fabriquer tout l'aménagement qui intègre le besoin au client.

1635 En plus de son programme de contrôle de qualité certifiée ISO 9002, Supervac 2000 offre de nombreux avantages à ses clients. Elle est la seule entreprise au Québec à être accréditée par l'American Society of Mechanical Engineering, section 8, division 1.

Cette accréditation permet à l'entreprise de fabriquer des équipements conformes aux normes américaines en matière d'équipement de haute pression.

1640 Supervac 2000 est autorisée par la réglementation du ministère des Transports du Canada, l'ACNOR B 620 et le département des transports américains, le DOT-CFR 49, pour fabriquer des équipements vacuum.

1645 Supervac 2000 possède les accréditations et autorisations nécessaires pour la fabrication d'équipement vacuum servant au transport de matières dangereuses au Canada et aux États-

Unis. L'entreprise est autorisée également à faire tout remplacement ou réparation de pièces sur les équipements.

1650 Supervac 2000, nous sommes habitués à travailler avec les matières dangereuses, par exemple nous procédons à la fabrication et à la certification de citernes de très haute pression. Comme pour la Défense nationale, nous avons fabriqué des réservoirs sous pression pour le Département de recherche, qui pouvait simuler jusqu'à des Mach 5.

1655 Nous n'avons jamais eu d'accident parce que nous sommes très rigoureux dans le suivi de nos directives et politiques en matière de sécurité, que je supervise également.

La forte majorité des accidents sont la cause de négligence et-ou d'utilisation d'équipement mal adapté au travail à effectuer.

1660 Nous avons besoin de Rabaska pour assurer nos besoins en approvisionnement, et pour baisser nos coûts de production. Et nous l'attendons.

PAR LE PRÉSIDENT:

1665 Merci beaucoup, madame, messieurs.

Une question – allez-y, monsieur Lacasse, pour conclure.

PAR M. PAUL LACASSE:

1670 Juste pour dire quelques mots sur Honco. Le Groupe Honco est un groupe qui est composé de plusieurs entreprises dans le secteur de la fabrication, et principalement dans la charpente lourde, et Supervac dans le domaine de l'environnement.

1675 Pourquoi nous autres, le Groupe Honco, on supporte Rabaska, nos quatre cents (400) employés supportent majoritairement l'implantation du projet Rabaska. Dans le Groupe Honco, nous avons trois (3) entreprises qui peuvent fournir des services à Rabaska, ce qui impliquerait la création de main-d'oeuvre additionnelle et d'importantes retombées économiques pour la région.

1680 L'attrait d'un projet comme Rabaska, le projet Rabaska, ça va être très positif pour la région. Main-d'oeuvre qualifiée, et il y aura de la formation additionnelle pour nos jeunes, il y aura des emplois créés directement par Rabaska, il y aura des milliers d'emplois créés indirectement chez les fournisseurs de Rabaska.

1685 Le projet Rabaska est supporté majoritairement par la population de Lévis, et cela a été démontré clairement par le vote majoritaire des élus et participants à la séance du conseil de la Ville de Lévis le 22 janvier 2006.

1690 De plus, les retombées économiques sont innombrables, tant sur le plan de l'emploi que pour l'apport possible de nouvelles installations au sein de notre communauté, incluant des infrastructures sportives pour nos enfants et petits-enfants.

1695 Sur le plan social, Rabaska permet à la génération d'aujourd'hui de s'associer à un projet discuté mondialement. Nous sommes aussi soucieux de l'environnement, chez Honco, facteur indispensable à un développement durable pour le bénéfice de la communauté lévisienne présente et future.

1700 La quantité et la qualité des études que nous avons analysées, et qui ont été préparées par des firmes spécialisées, responsables, sont la garantie que le projet Rabaska sera réalisé de façon sécuritaire pour tous les citoyens, et dans le respect des nouvelles lois sur la protection de l'environnement.

1705 Il y a plusieurs années, à Lévis, nous avons refusé l'implantation de l'aluminerie Loralco, qui a été s'implanter à Deschambault. Et je peux vous assurer qu'ils en sont très heureux aujourd'hui.

1710 Je suis convaincu que si la région refuse l'implantation du projet Rabaska, nous subirons des préjudices au niveau mondial, car aucune autre grande entreprise sera intéressée à dépenser des dizaines de millions de dollars en études d'implantation pour la région de Lévis, et se faire dire, non, pas dans ma cour.

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1715 Merci à vous, monsieur Lacasse.

1720 Question concernant vos dépenses énergétiques, ça représente quel pourcentage de vos dépenses globales, les dépenses pour l'énergie, et si vous êtes des utilisateurs de gaz naturel.

PAR M. PAUL LACASSE:

1725 Toutes nos entreprises utilisent le maximum de gaz, et une des principales conditions, c'est que nous sommes régis, comme monsieur Chamberland l'a mentionné, par des normes très strictes au niveau de la soudure et de la fabrication des réservoirs.

Et nous avons un peu de difficulté avec la stabilité et les qualités de gaz qu'on nous fournit actuellement.

1730 Et de plus, étant complètement à la fin d'un réseau, nous avons du développement futur que nous mettons un peu sur la glace, car nous sommes inquiets sur la garantie

d'approvisionnement qui pourrait nous arriver un jour, s'il y avait un problème avec, exemple, le gazoduc de Gaz Métro.

1735 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et vous pensez qu'un projet comme Rabaska pourrait vous donner la sécurité d'approvisionnement qui vous permettrait de planifier vos activités industrielles?

1740 **PAR M. PAUL LACASSE:**

Nous en sommes convaincus qu'on pourrait réussir à diminuer ces craintes.

PAR LE PRÉSIDENT:

1745

Je vois.

Madame Lacasse, voulez-vous ajouter quelque chose?

1750 **PAR Mme VICKY LACASSE:**

Non, je voulais juste rajouter, comme Sturo Métal, on chauffe au gaz naturel et c'est sûr que ça l'a aidé à baisser nos coûts de chauffage.

1755 **PAR LE PRÉSIDENT:**

D'accord.

1760 Madame Lacasse, monsieur Lacasse, monsieur Chamberland, la Commission vous remercie.

JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

1765

PAR LE PRÉSIDENT:

J'invite la Jeune chambre de commerce de Québec, monsieur Bruno Salvail, s'il vous plaît.

1770

PAR M. BRUNO SALVAIL:

Alors monsieur le Président, messieurs les Commissaires, merci. Je me permets, d'entrée de jeu, de vous remercier de nous offrir, à nous, jeunes gens d'affaires de la région, la

1775 possibilité de nous exprimer dans ce dossier, et j'ajouterais que c'est un honneur pour moi de venir exprimer la voix des cinq cents (500) jeunes gens d'affaires de notre regroupement.

PAR LE PRÉSIDENT:

1780 On vous écoute.

PAR M. BRUNO SALVAIL:

LECTURE DU MÉMOIRE

1785

Fin de la lecture (Page 2, fin du deuxième paragraphe)

Tous les indicatifs démographiques permettent de croire que dès 2020, la ville de Québec et sa région sera, en termes d'âge médian, une vieille ville en Amérique.

1790

De plus en plus, les personnes clament avec fierté que leur fils ingénieur travaille en Alberta, leur fille enseignante en Ontario, leur neveu restaurateur en Colombie-Britannique. Personnellement, cette perte de potentiel et de talent pour notre région me brise le coeur.

1795

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe)

Fin de la lecture (Fin du mémoire)

1800

Et je me permettrais d'ajouter, question de reprendre une analogie qui a été précédemment mentionnée, que de notre côté, la pomme semble plutôt belle, et que loin de vouloir la détruire ou la jeter, nous souhaiterions pouvoir en disposer d'un verger entier.

1805

Vous savez, ici, les gens de vingt (20) à quarante (40) ans sont plutôt en minorité, et j'avoue qu'entendre les perspectives plutôt négatives que j'entends depuis tout à l'heure, j'en suis heureux parce qu'il y a là de quoi nous décourager. Nous avons pleine confiance en l'avenir, nous sommes conscients que rien n'est parfait; toutefois, vous savez, on guérit maintenant des cancers qui nous condamnaient il y a dix (10) ans.

1810

J'ai pleinement confiance aux générations à venir tant qu'à la gestion de l'environnement, et je souhaiterais que nous puissions miser sur un héritage tel que Rabaska, pour disposer des richesses nécessaires pour bien faire face aux défis que l'avenir nous propose.

1815

C'était là notre mémoire, il se veut bref et succinct, il est un peu à l'image de notre génération; c'est-à-dire nous sommes souvent "get to the point". Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

Un bon représentant de sa génération et une note d'optimisme qui fait du bien à entendre, merci beaucoup, monsieur Salvail.

1820

Monsieur Waaub, avez-vous une question, allez-y.

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

1825

Comment vous situez-vous par rapport à des affirmations différentes selon lesquelles, pour les uns, le développement serait limité au site Rabaska et ils y voient qu'il faut pas trop s'inquiéter, que ce sera limité, inséré dans l'environnement, etc., et pour les autres, porteur d'innovation de nouvelles entreprises, qu'il y aura tout un développement industriel, etc., comme la cryogénie, comme la pétrochimie et de nombreux usagers du gaz naturel.

1830

Alors comment vous situez-vous par rapport à ces deux (2) pôles qui ont été représentés par différents intervenants, y compris la Ville de Lévis qui disait qu'ils n'allaient dézoner que le site Rabaska.

1835

PAR M. BRUNO SALVAIL:

Bien écoutez, j'ai tendance à voir mon verre plutôt à moitié plein qu'à moitié vie, alors je me situe inévitablement vers ceux qui pensent que ce projet débordera les cadres directs de son zonage.

1840

J'entendais récemment un promoteur immobilier qui faisait justement acte de la capacité ou à quel point le parc immobilier, dans la région, était à son plus fort taux d'occupation et qu'inévitablement, le jour où le projet Rabaska sera quelque chose de concret, bien, il y aura des mises en chantier résidentiel qui ne pourront que suivre.

1845

Et ça, évidemment, lorsqu'on parle de construction, il y a un adage qui dit que lorsque la construction va, tout va, et j'ai tendance à le croire.

1850

Vous savez, si on s'en tient aux perspectives négatives, je me demande ce qui nous attend en termes de génération.

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

1855

Outre...

PAR M. BRUNO SALVAIL:

1860 Bien écoutez, on pourra bientôt plus construire de barrage, il nous est interdit de couper du bois, bientôt on pourra plus se servir de nos voitures. Bref, où irons-nous pour réatteindre les niveaux de vie qui étaient possibles en matière environnementale il y a quarante (40), cinquante (50), soixante (60) ans.

1865 Et j'ai aussi une notion, on a aussi une notion, on trouve un peu difficile la notion de socialement acceptable. Les sociétés évoluent et ce qui est pas socialement acceptable, actuellement, pourrait l'être dans vingt-cinq (25) ans, comme ce qui était socialement acceptable il y a cinquante (50) ne l'est plus actuellement.

1870 Est-ce qu'on jugerait socialement acceptable la possibilité de financer les installations olympiques à coup de cancer du poumon, actuellement, je ne crois pas. Et pourtant, c'est ce qui a été fait.

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

1875 Je vais poursuivre une seconde. Outre le parc immobilier résidentiel, est-ce que la Jeune chambre de commerce a identifié des créneaux particuliers, notamment dans la cryogénie ou dans d'autres secteurs industriels où de jeunes entrepreneurs seraient prêts à innover, à investir.

Est-ce qu'il y a des choses concrètes que vous avez identifiées.

1880 **PAR M. BRUNO SALVAIL:**

1885 Actuellement, nous, non. Vous savez, on est une petite organisation, nous ne sommes que trois (3) employés à sa permanence, nous n'avons ni les ressources, ni les budgets de grandes organisations.

Toutefois, nous savons à quel point nos membres, ainsi que les jeunes gens d'affaires font preuve d'initiative, de débrouillardise et d'innovation, et nous sommes très confiants qu'ils sauront tirer profit de cette opportunité.

1890 **PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:**

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1895 Monsieur Paré, avez-vous des questions?

PAR LE COMMISSAIRE PARÉ:

1900 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1905 Monsieur Salvail, très apprécié, merci beaucoup.

BENOÎT BOUFFARD

1910 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'invite Plomberie Beaudoin, en l'occurrence monsieur Éric Beaudoin ou monsieur Carl Beaudoin; dans la mesure où c'est un Beaudoin, ça va!

1915 Monsieur Carl Beaudoin ou monsieur Éric Beaudoin ne sont pas avec nous? Bien.

Alors monsieur Benoît Bouffard.

PAR M. BENOÎT BOUFFARD:

1920 Monsieur le Président, messieurs les Commissaires.

C'est en tant que citoyen habitant le secteur de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, environ trois point cinq kilomètres (3,5 km) du projet Rabaska, dans l'est de la ville de Lévis, que je présente ce mémoire. Je vous précise au départ que je ne suis expert en rien quant à ce projet.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, deuxième paragraphe)

1930 **Fin de la lecture (Page 2, fin du troisième paragraphe)**

Selon moi, au vingt et unième siècle, il n'est plus acceptable d'aménager ce type d'industrie en milieu urbain.

1935 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, "Apprenons du passé")**

Fin de la lecture (Page 3, fin du troisième paragraphe)

1940 Les Américains d'ailleurs l'ont compris et veulent réduire de soixante-quinze pour cent (75 %) leur importation de pétrole des régions du monde qu'ils jugent instables.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, cinquième paragraphe, "Au fait...")

Fin de la lecture (Page 4, fin du premier paragraphe)

1945 Et le va-et-vient des méthaniers sur le fleuve.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, "La sécurité")

Fin de la lecture (Page 6, fin du premier paragraphe)

1950 En terminant, messieurs les Commissaires, j'ai une question à vous poser.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, "Le BAPE")

1955 **Fin de la lecture (Page 6, fin du deuxième paragraphe de "Le BAPE")**

Est-ce que vous, dans le cadre de votre mandat, vous êtes autorisés ou vous pouvez faire des recommandations qui tiendraient compte de cette évolution de notre conscience au domaine de l'environnement.

1960 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1965 Merci monsieur Bouffard. Évidemment, on a toute la latitude, à l'intérieur du mandat, si on juge qu'il y a certaines orientations que le législateur pourrait ou devrait inclure dans sa vision d'avenir, on est certainement en mesure de le proposer.

1970 Cela dit, vous introduisez une dimension intéressante quand vous dites précisément favoriser le développement domiciliaire dans ce secteur, et les impacts de ça, économiquement parlant, par rapport au reste.

1975 Vous avez constaté vous-même, il y a un quasi-consensus côté milieu affaires en faveur du projet, alors la question, s'il y a un autre mode de développement, est-ce que ça donnerait les mêmes avantages, la question est évidemment légitime et la question se pose.

Monsieur Waaub, vous avez une question?

PAR LE COMMISSAIRE WAAUB:

1980 J'ai remarqué que vous suggérez, comme plusieurs l'ont fait aussi, que le site soit éloigné de toute population.

1985 En même temps, je voulais avoir votre avis sur l'idée, justement, que quand on recherche des sites éloignés de toute population, on tombe inmanquablement sur des paysages naturels de grande valeur, non habités, ou sur des populations, petites populations, souvent dans des régions économiquement défavorisées et peut-être à l'acceptabilité sociale plus facile, on pourrait dire, pour des raisons économiques.

1990 Alors comment vous vous situeriez par rapport justement à cette recherche de site loin des populations.

PAR M. BENOÎT BOUFFARD:

1995 Bien, c'est ce que je souhaiterais mais comme, évidemment, je suis pas un expert, je suis pas capable de dire si en quelque part, dans le golfe Saint-Laurent, s'il y aurait un endroit idéal pour construire...

PAR LE PRÉSIDENT:

2000 Vous n'êtes pas tenu de l'être, non plus.

PAR M. BENOÎT BOUFFARD:

2005 Non, non. Sûrement il y a un endroit qui serait mieux que celui de l'est lévisien, à mon avis. C'est sûr que ce serait plus coûteux, mais ce que je comprends, c'est qu'il y a eu des grandes améliorations au niveau des techniques de construction, de sorte que même des jetées peuvent se faire plus loin du rivage que celle entre autres qui est projetée à Lévis.

2010 Alors imaginons qu'on est dans le Bas-Saint-Laurent ou en Gaspésie, il y a peut-être moyen d'aménager quelque chose qui serait nettement plus acceptable, et avec une jetée qui avance plus loin dans le fleuve s'il faut, pour s'éloigner des rivages, avec justement toutes les nouvelles technologies de la construction et les possibilités de ce côté-là.

2015 **PAR LE PRÉSIDENT:**

D'accord.

PAR M. BENOÎT BOUFFARD:

2020 J'introduis peut-être une notion, je sais pas si ça avait été amené par d'autres, l'idée, ce que j'appelle l'indice de dangerosité ou le facteur de dangerosité. Je pense que c'est peut-être une chose, à un moment donné, à évaluer au niveau d'une population.

2025 Parce que comme je le disais, c'est sûr qu'on vit dans un milieu où il y a toujours des dangers, on prend l'automobile, on part sur la route, on croise des camions-citernes chargés de produits dangereux, on est habitué à vivre avec le danger.

2030 Mon argumentation, c'est de dire, à un moment donné est-ce qu'on peut, dans un milieu, tirer la ligne et dire, bon bien, on en a assez d'équipements dangereux sur notre territoire. Un peu comme on peut tirer la ligne, à un moment donné, des indices de pollution en milieu agricole; passé un certain seuil, on dit, on n'en fait plus, on fait plus d'épandage, des choses comme ça.

2035 Alors c'est un peu ce que j'essaie d'introduire aussi dans mon argumentation.

PAR LE PRÉSIDENT:

2040 Oui. Il est possible, effectivement, on peut envisager l'utilisation de ce qu'on appelle l'évaluation environnementale stratégique, où on fait une analyse en amont, prospective, pour pouvoir établir ce qu'on peut appeler comme ça la capacité des charges d'une région, compte tenu de ses caractéristiques soit topographiques, démographiques, culturelles, patrimoniales, etc., etc.

2045 On peut dire qu'on propose, pour un cycle de vingt (20) ans, vingt-cinq (25) ans, de privilégier telle chose et non pas telle chose, compte tenu de. Il y a des instruments qui pourraient être utilisés pour ce genre de planification à l'avance, et peut-être il y a manière, s'il y a des schémas d'aménagement qui pourraient intégrer des dimensions comme ça, je pense qu'il y a certains éléments qui sont déjà intégrés.

2050 Mais c'est tout à fait imaginable qu'on pourrait définir à l'avance, avec clarté, les limites et la nature des développements qu'on souhaite pour une région. C'est en ce sens-là que vous voulez aller, d'accord.

PAR M. BENOÎT BOUFFARD:

2055 Est-ce que j'ai encore un petit peu de temps?

PAR LE PRÉSIDENT:

2060 Deux (2) minutes, pas plus!

PAR M. BENOÎT BOUFFARD:

2065 La question, dans le cadre de la période des questions, j'avais pas pu me présenter devant vous mais j'avais soumis ma question à la Ville de Lévis, et je le relate aussi un peu là-dedans, autant pour des entrepreneurs en construction, est-ce qu'on pourrait avoir une réponse à savoir quelles retombées il y aurait, si au lieu de dézoner ce secteur-là et puis en faire un secteur

industriel ou portuaire, on en faisait un secteur résidentiel de haut de gamme, avec vue sur le fleuve. Je pense qu'il y a moyen d'aller des réponses à ces questions-là.

2070

PAR LE PRÉSIDENT:

Écoutez, on va transmettre votre question à la Ville, si ce n'est pas déjà fait. Vous aviez soumis une question par écrit?

2075

PAR M. BENOÎT BOUFFARD:

Oui, oui, c'est ça.

2080

PAR LE PRÉSIDENT:

Elle est acheminée, alors soyez à l'écoute pour la réponse.

PAR M. BENOÎT BOUFFARD:

2085

Et l'autre question que j'avais soumise aussi, peut-être qu'il y a eu des réponses, moi je prends des grandes entreprises, je sais pas, Bombardier, Airbus, avant de commencer la construction d'un train, d'un wagon, d'un avion, ils s'assurent d'avoir des contrats fermes avec des entreprises.

2090

PAR LE PRÉSIDENT:

Bombardier est déjà une entreprise qui pratique, qui a pignon sur rue. J'imagine qu'une entreprise comme Rabaska, éventuellement, c'est l'oeuf et la poule, il peut pas signer un contrat d'approvisionnement à long terme sans démontrer les autorisations, etc., et c'est la même chose j'imagine en aval, pour ses clients.

2095

Alors c'est un projet, c'est un projet au sens propre du terme, et j'imagine que tous ces contrats viennent parce que leurs fournisseurs vont leur demander, avez-vous l'autorisation de pratiquer, et leurs clients vont dire la même chose. Alors j'imagine, je le sais pas, je m'avance peut-être trop mais voilà.

2100

PAR M. BENOÎT BOUFFARD:

C'est parce que s'il y avait, par exemple, un virage, je sais pas, une politique gouvernementale qui disait, à travers tout le Québec, tout ce qui est institution scolaire, de santé et tout ça, le gouvernement demandait aux gens de prendre le virage au lieu de consommer du mazout pour chauffer, s'il disait, on favorise une énergie plus propre, exemple le gaz naturel, à ce moment-là ça justifie qu'on entre sur notre territoire davantage de gaz naturel.

2110

PAR LE PRÉSIDENT:

Il y a le plan québécois, évidemment, et il y a certaines mesures prévues, incitatifs et autres, et la proposition se fait tout à fait, c'est tout à fait recevable.

2115

PAR M. BENOÎT BOUFFARD:

Merci beaucoup.

2120

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Bouffard.

2125

RAYMOND THERRIEN

PAR LE PRÉSIDENT:

2130

Alors on a une prestation orale, monsieur Raymond Therrien. Je vous invite à prendre la parole rapidement. Et par la suite, on a la rectification des faits.

Monsieur Therrien, allez-y.

2135

PAR M. RAYMOND THERRIEN:

Bonsoir. Alors c'est certainement pas un mémoire, puisque j'ai pondu ces choses-là après-midi en prenant quelques notes, mais j'aimerais plutôt que ce soit une réflexion que vous portez à votre mémoire.

2140

Alors je suis un simple citoyen qui vit à six kilomètres (6 km) des lieux, à Beaumont. En principe, en pratique il faudrait que je vérifie, mais en principe, je le vois pas, mais en pratique, je me sens très concerné.

2145

Je suis quelqu'un qui est pas contre le gaz naturel, mais quelqu'un qui est inquiet par rapport au gaz naturel, et quelqu'un qui ne veut pas voir Rabaska dans mon environnement.

J'aurai une proposition avec deux (2) alternatives à vous faire, et une petite recommandation, supposément.

2150

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord.

PAR M. RAYMOND THERRIEN:

2155

Or, étant donné que nous sommes sur une voie navigable très étroite, étant donné le site patrimonial qu'on a tant parlé, la proximité, étant donné le site historique, la proximité de la population, et c'est important, on n'en parlera jamais assez, parce que le caractère humain de ce projet-là n'a jamais été assez touché, on se préoccupe des oiseaux, des animaux, de la terre, de

2160

ce qui va arriver aux fonds marins, mais on se préoccupe peu de ce que les êtres humains vivent autour, et Dieu sait qu'il y a bien du monde qui vivent des choses intérieurement, par rapport à la psychose que ce projet-là crée.

2165

Étant donné aussi la dangerosité des méthaniers qui s'en vont sur un canal qui est très étroit, la ligne cryogénique qui est là, dans un secteur très restreint, alors on sait qu'il y a eu des accidents qui ont été créés sur les lignes cryogéniques, étant donné les réservoirs qui sont à proximité de l'autoroute, OK.

2170

On regarde d'un côté, on dirait qu'on fonctionne en deux (2) volets, dans notre région, pendant que la Ville de Québec développe des choses, sur la rive sud, on développe d'autre chose. Pendant qu'on redonne le fleuve à Québec à la population, sur la rive sud, on enlève le fleuve à la population, on enlève les berges aux gens, on enlève le côté touristique, que ça va venir briser tout ça. On en parlera des croisières, qu'est-ce que ça pourra donner dans le temps, OK.

2175

Je suis pas un spécialiste de la chose, mais je sais toujours bien que passer devant un port méthanier, c'est drôlement pas intéressant pour un croisiériste.

PAR LE PRÉSIDENT:

2180

D'accord.

PAR M. RAYMOND THERRIEN:

2185

Donc étant donné aussi, ce qu'on a vu, ce qu'on entend et ce qu'on sait, une certaine coalition ou une coalition certaine entre les différents promoteurs, exemple Cacouna et ici Rabaska, donc est-ce qu'on a tant besoin de GNL que ça.

2190

Tout le monde le dit de différentes façons, il y a peut-être un danger pour le BAPE de recommander, exemple, l'acceptation d'un tel projet en élargissant la zone protégée, exemple au lieu d'un kilomètre (1 km), trois kilomètres (3 km), sortir tout le monde de là, déstabiliser tout le monde, ça pourrait être un danger qui pourrait guetter, exemple, le BAPE de ce côté-là, une recommandation que vous pourriez faire mais qui ne changerait en rien à tout ce qui a été amené, je pense.

2195

Pourquoi est-ce que...

PAR LE PRÉSIDENT:

2200 Juste pour comprendre, vous pensez que ce serait pas une bonne idée que la Commission arrive à la conclusion, d'accord...

PAR M. RAYMOND THERRIEN:

2205 Certainement pas.

PAR LE PRÉSIDENT:

... on va élargir la zone. Vous dites à l'avance, faites pas ça?

2210 **PAR M. RAYMOND THERRIEN:**

Certainement pas.

PAR LE PRÉSIDENT:

2215 Juste pour m'assurer de comprendre ce qu'on devrait pas faire!

PAR M. RAYMOND THERRIEN:

2220 Ça pourrait être une belle tactique d'un promoteur de dire, on fait une zone et après ça, qu'on lui dise, après, élargissons, sécurisons les gens davantage et établissons le port méthanier.

PAR LE PRÉSIDENT:

2225 Vous n'aimez pas ça, d'accord.

PAR M. RAYMOND THERRIEN:

2230 Non seulement j'aime pas, je trouve ça inacceptable. Ça change rien à ce qu'on a pour l'instant.

2235 Alors pourquoi le BAPE ne recommanderait pas tout simplement ce que j'appellerais deux (2) alternatives possibles. Une première alternative, celle d'un port méthanier qui serait pas dans une zone comme on parle ici présentement, mais sur la rive nord du fleuve, un peu plus loin en aval, là où la population est moins dense, là où le chenal est vraiment du côté nord à ces endroits-là, et cela n'empêcherait pas de passer le gazoduc derrière la ville de Québec et d'aller rejoindre Cap-Rouge, rejoindre les mêmes fins qu'on veut, puisqu'ils sont interreliés par Cacouna. Ça, ce serait une première alternative, OK.

2240 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et la deuxième?

2245 **PAR M. RAYMOND THERRIEN:**

Je suis pas un spécialiste à savoir les lieux, mais il y a certainement des endroits favorables où il y a moins les caractéristiques qu'on retrouve dans la région qu'on est.

2250 Le deuxième, c'est celui que je privilégie, c'est celui de dire, on permet un port méthanier à Cacouna, pourquoi pas relier ensemble deux (2) promoteurs qui, ensemble, ont une certaine affinité, on l'a vu, pourquoi pas dire, on va développer davantage, au lieu de faire rentrer un (1) bateau aux six (6) jours, on en fera rentrer, exemple, un (1) aux trois (3) jours, je le sais pas, et de créer un gazoduc qui partirait de Cacouna, s'en venir jusqu'à la tête des ponts, en prenant bien soin, pour pas embarquer dans un autre problème, de suivre le tracé de l'autoroute 20, pour
2255 pas toucher aux zones agricoles, etc., etc.

Et ceci répondrait, ce serait un certain consensus, répondrait aussi à l'apport économique qu'il y a, à savoir que nécessairement les promoteurs, les gens, pas les promoteurs, je m'excuse, comment on les appelle, les marchands du coin, ceux qui veulent travailler, les contracteurs, bon
2260 je l'ai, que les contracteurs pourraient soumissionner pour creuser, pour poser du tuyau, bon, ainsi de suite, tout ça. Il y aurait un apport économique important.

PAR LE PRÉSIDENT:

2265 Donc la deuxième alternative, consolider les deux (2) projets à un seul endroit.

PAR M. RAYMOND THERRIEN:

2270 Consolider d'une façon ferme.

Supposons que c'est vrai, qu'on le prouve qu'on a besoin du gaz naturel...

PAR LE PRÉSIDENT:

2275 D'accord, c'est compris.

PAR M. RAYMOND THERRIEN:

2280 ... qu'on consolide ce projet-là, parce qu'il y a une acceptabilité qui a été faite là-bas. Alors c'est la deuxième alternative que je propose.

PAR LE PRÉSIDENT:

D'accord.

2285

PAR M. RAYMOND THERRIEN:

Et vous avez posé plusieurs fois, parce que, je veux dire, je suis quand même le projet Rabaska depuis ses tout débuts, je me suis assez impliqué, pour moi, une zone d'acceptabilité sociale, ce serait quoi.

2290

Plaçons un point sur la carte, exemple le port méthanier étant le centre, et traçons autour un cercle, le kilométrage est fictif, un cercle, exemple, de dix-quinze kilomètres (10-15 km) autour, alors complètement, l'île d'Orléans, Beaumont, une partie de Lévis, et consultons ces gens-là sur la portée réelle d'un tel projet.

2295

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous proposez quel diamètre pour ce cercle?

2300

PAR M. RAYMOND THERRIEN:

Je n'ai pas comme tel de diamètre à proposer, mais ça pourrait être un dix kilomètres (10 km), je sais pas, pour pas aller chercher juste juste les gens et dire, bien écoute, on va mettre ça le plus court possible, les gens vont dire non. Non, non, de l'agrandir, dix-quinze kilomètres (10-15 km), ce serait à voir.

2305

Et à ce moment-là, il y aurait une acceptabilité beaucoup plus vérifiable. Parce que tout ce qu'on vérifie depuis le début, c'est comment on peut placer nos sous, notre valeur économique dans un tel projet. C'est ça qu'on vérifie.

2310

Et j'ai entendu des dépôts de mémoire, et c'est drôle, quand j'entends les gens pour Rabaska, j'entends des gens qui viennent vendre leurs marchandises ici, j'ai telle job à vous proposer, j'ai telle compagnie, ainsi de suite.

2315

C'est correct de le faire, mais il y a tu autre chose que les pour Rabaska peuvent nous apporter, à part de nous apporter l'aspect économique, et j'aimerais entendre ça, qu'on puisse nous en proposer des choses.

2320

PAR LE PRÉSIDENT:

Il y avait quelques présentations favorables qui ont abordé le sujet énergétique, également, et d'autres sujets. Mais je comprends votre point de vue, monsieur Therrien.

2325 C'est très intéressant, et c'était une présentation tout à fait à propos. Et le fait que ce soit monté comme ça, l'après-midi, séance tenante, est tout à fait apprécié aussi.

Merci, monsieur Therrien.

2330 **PAR M. RAYMOND THERRIEN:**

Merci.

2335

DROIT DE RECTIFICATION
GLEN KELLY

PAR LE PRÉSIDENT:

2340

J'invite monsieur Kelly à faire les rectificatifs propres à cette séance.

PAR M. GLENN KELLY:

2345

Monsieur le Président, messieurs les Commissaires, nous allons commenter par écrit deux (2) mémoires, celui de Vision Développement Durable, toujours en se limitant aux faits.

2350

J'aimerais juste souligner quelques passages qui nous semblent erronés. Un port en eau libre inaccessible pour de multiples périodes, c'est une des raisons pour lesquelles on est à Lévis, c'est que le port est accessible en tout temps.

2355

Interruption de la navigation commerciale, un bassin d'évitage inexistant, étude de dangers incomplète, mesures de sécurité difficilement applicables. Donc c'est quelques exemples de ce qu'on devrait parcourir dans le mémoire et rectifier si tel est requis.

2360

Dans le mémoire impressionnant de madame Thibault, que je n'ai pas eu le temps de lire d'un bout à l'autre, on peut déjà vous dire que le projet de Vallejo, les informations qu'on en a, et je crois que madame Thibault a dit que le projet avait évolué, mais ce qu'on a pu recueillir depuis la présentation de son mémoire, c'est que c'est un projet de un point trois (1,3) BCF par jour, donc deux fois et demie (2 ½) plus important que celui de Rabaska, avec un site de cogénération et que la chaleur serait utilisée pour le chauffage du GNL, donc la partie regazéification.

2365

Nous allons toutefois revérifier et nous assurer que les données, pour ce projet, peuvent être comparées directement, et compte tenu qu'on parle de pommes cet après-midi, comparer des pommes à des pommes et non pas des pommes à autre chose.

Et je vais aussi revenir, et si la Cour me le permet, déposer le recueil de la procédure m'impliquant avec un certain membre de Lévis qui, supposément, a fait une blague, et la blague se résumait ainsi: j'ai fait la guerre de l'Algérie, je vais mettre une balle entre les deux (2) yeux.

2370 Donc ce n'était pas une blague.

Le juge, qui n'était pas un membre de Rabaska, a décidé que la personne était coupable, et j'aimerais, et si on peut déposer la procédure, je vais la déposer, clarifier ce qu'on prétend ici, que Rabaska s'acharne sur certains citoyens, ce qui est totalement faux.

2375

Merci, monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

2380 Je vous en prie, monsieur Kelly.

Alors la séance est levée – c'est parce qu'on va rentrer dans une boucle de rectifications.

2385 S'il s'agit véritablement d'une rectification des faits rapportés par monsieur Kelly, seulement, et non pas revenir à votre mémoire.

LISE THIBAULT

2390

PAR Mme LISE THIBAULT:

Non, non, je reviens pas du tout.

2395 Je voulais juste spécifier qu'au sujet de Vallejo, bien, c'est un projet, premièrement, qui a pas eu lieu, qui a été abandonné, et ce que je veux spécifier, c'est que j'ai pas tenu compte de la cogénération, c'était seulement au niveau du terminal méthanier.

PAR LE PRÉSIDENT:

2400

Alors ça, c'est pas une correction des faits. Vous nous expliquez pourquoi vous n'avez pas tenu compte, c'est pas, strictement parlant, une rectification des faits. Mais on peut recevoir...

2405 **PAR Mme LISE THIBAULT:**

Non, sur ce que monsieur Kelly a dit, c'est qu'il a spécifié...

PAR LE PRÉSIDENT:

2410

Oui, pourquoi vous n'avez pas tenu compte de la cogénération?

PAR Mme LISE THIBAUT:

2415

Parce qu'il n'y en a pas à Rabaska, de la cogénération. Il faut comparer, comme monsieur Kelly dit, des pommes avec des pommes. Alors c'était bien séparé, dans ce tableau-là et moi, j'ai tenu compte du tableau sur les émissions du terminal maritime, de la partie maritime seulement, et j'ai pris les chiffres de la partie maritime de Rabaska.

2420

Alors ça, c'était un projet qui comprenait aussi une centrale de cogénération, mais les chiffres étaient bien séparés dans le tableau et évidemment, j'ai pas tenu compte des productions faites par la centrale de cogénération, ça aurait pas de bon sens, parce que c'est pas la même chose.

2425

C'est parce que monsieur Kelly vient de dire...

PAR LE PRÉSIDENT:

2430

Madame Thibault, j'ai compris très bien ce qu'il a dit, monsieur Kelly.

Je veux juste comprendre, donc vous avez sciemment soustrait la partie de la capacité consacrée à la cogénération.

PAR Mme LISE THIBAUT:

2435

J'ai pas eu à la soustraire, c'était tout à fait à part dans leur tableau. C'est à part, c'est bien séparé.

2440

Alors la cogénération a rien à voir avec les chiffres que je vous ai donnés, pour la même chose pour Rabaska.

PAR LE PRÉSIDENT:

2445

Alors vous maintenez toujours votre position à l'effet qu'à capacité comparable, les émissions du terminal en Californie est deux (2) fois plus élevée que Rabaska, pour capacité équivalente.

PAR Mme LISE THIBAUT:

2450

Oui, si j'ai bien fait mon calcul. À peu de chose près, mais j'ai mis plus ou moins, de toute façon.

Et pour ce qui est du procès, bien, j'avais tout mis au conditionnel, si je me rappelle bien, dans mon mémoire.

2455 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Qu'est-ce que c'est?

2460 **PAR Mme LISE THIBAUT:**

Bien, il a parlé d'un procès avec un monsieur, tout à l'heure, il a parlé de ce que j'ai écrit dans mon mémoire et que j'ai pas rapporté tout à l'heure. Monsieur Kelly a parlé d'un procès et de menaces qu'il avait eues.

2465 Moi, j'ai rapporté les paroles qui m'ont été rapportées par la personne en question, mais comme je l'avais pas entendu directement, j'avais mis ma phrase au conditionnel.

PAR LE PRÉSIDENT:

2470 Même au conditionnel, ça n'invalide pas ce qu'il a porté à l'attention de la Commission.

PAR Mme LISE THIBAUT:

2475 Ça tenait du fait que j'étais pas absolument certaine, parce que j'étais pas témoin.

PAR LE PRÉSIDENT:

2480 Mes excuses. C'est parce que je peux voir facilement, d'ici la fin de l'audience, comment le mécanisme de correction des faits pourrait engendrer une boucle à rétroaction.

PAR Mme LISE THIBAUT:

Mais c'est surtout, pour Vallejo, c'était facile à corriger tout de suite.

2485 **PAR LE PRÉSIDENT:**

D'accord, très bien, bien reçu. Merci.

Alors on reprend à dix-neuf heures (19 h), merci.

2490

2495

SÉANCE AJOURNÉE AU 31 JANVIER 2007 À DIX-NEUF HEURES (19 H)

2500

Je, soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement mécanique.

2505

FLORENCE BÉLIVEAU
Sténotypiste officielle.

2510